

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse:
Un an Fr. 16.80
Six mois 8.40
Trois mois 4.20

Pour l'Étranger:
Un an . . . Fr. 45.— Six mois Fr. 24.—
Trois mois . 12.75 Un mois . 4.50

Prix réduits pour certains pays,
se renseigner à nos bureaux.
Compte de chèques postaux IV-n 325

PRIX DES ANNONCES

La Chaux-de-Fonds 10 ct. le mm
(minimum 25 mm)
Canton de Neuchâtel et Jura
bernois 12 ct. le mm
(minimum 25 mm)
Suisse 14 ct. le mm
Étranger 18 ct. le mm
(minimum 25 mm)
Réclames 60 ct. le mm

Régie extra-régionale Annonces-Suisse SA
Bienne et succursales

L'accord de Londres

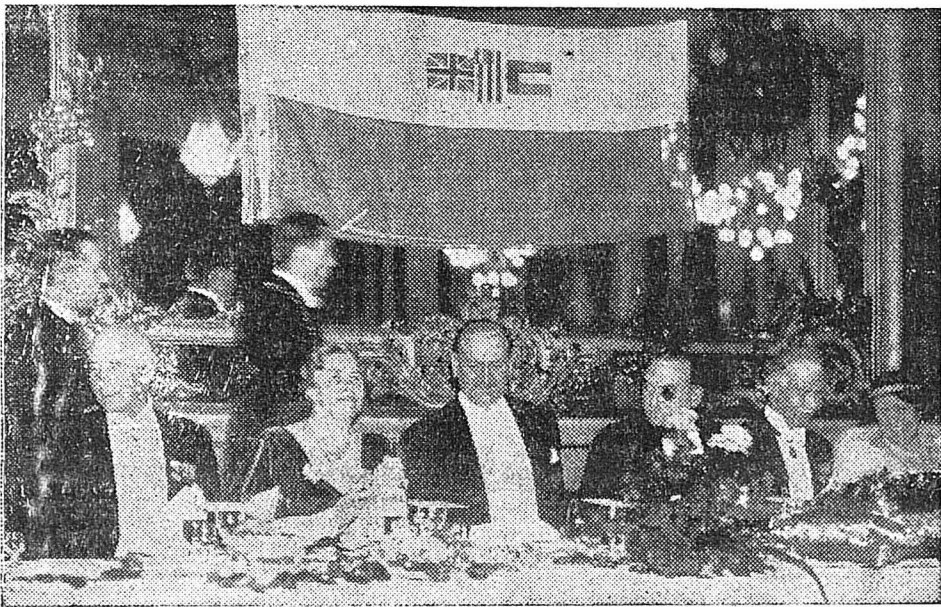
Attention à la probable manœuvre dilatoire de l'Allemagne!

Genève, le 11 février.

Evidemment il n'est pas facile à l'Allemagne de répondre par un refus pur et simple à l'offre de signature d'un pacte de défense aérienne tel que celui que l'accord franco-anglais de Londres vient de prévoir. Elle peut, — surtout après la déclaration intempestive que vient de faire sir John Simon au banquet de la Chambre de commerce franco-britannique que le gouvernement de Sa Majesté ne « veut » pas d'un accord limité —, escompter une nouvelle dérobade de l'Angleterre devant la solution moyenne, soit l'entr'aide mutuelle limitée aux deux puissances invitées. Mais les inquiétudes anglaises sont devenues telles devant la menace d'une agression aérienne, que l'Allemagne ne ferait que les grandir encore en se dérochant à la collaboration qui lui est offerte. Le gouvernement

anglais aurait, à Genève, soutenu le désarmement comme la corde soutient le pendu —, le gouvernement britannique n'entrerait-il pas dans un tel jeu, essayant d'y entraîner la France en lui faisant miroiter le pacte de sécurité préventive envisagé comme la conclusion à la mise sur pied de la convention de désarmement? Rien ne serait plus périlleux. On retomberait ainsi dans la tragique erreur que la sécurité est fonction du désarmement. C'est par le pacte aérien qu'il faut commencer. Sécurité d'abord.

Ce n'est donc pas un refus de l'Allemagne à la proposition franco-anglaise qui est le plus à craindre, mais bien le jeu dilatoire de Berlin devant, selon le calcul de ses dirigeants, lui permettre d'obtenir d'abord la reconnaissance juridique de son droit de réarmer sans limita-



Sir John Simon à Paris

Sir John Simon a présidé le banquet de la Chambre de commerce britannique. — De gauche à droite: Sir John Simon, Lady Clerk, M. Flandin, M. Henderson, président de la Chambre de commerce anglaise et Sir Georges Clerk, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

britannique ne se résignera à lier partie avec la France que sous la pression de la nécessité, plus forte que tout calcul égoïste. Or, cette nécessité lui apparaîtrait d'autant plus démontrée que l'Allemagne se tiendrait plus obstinément à une position d'isolement.

Mais, entre le refus et l'adhésion, il y a place pour une manœuvre d'atermoiement, et c'est sans doute celle à laquelle s'arrêtera le chancelier.

Nous avons vu déjà la presse officielle allemande avancer cette objection que, l'Allemagne n'ayant pas d'aviation militaire en vertu de l'interdiction du traité de Versailles, il se relève une manifeste inconséquence à lui demander de participer à une action commune des forces aériennes telle que la prévoit l'accord de Londres. Sans doute chacun sait à quoi s'en tenir là-dessus puisque, outre le réarmement clandestin de l'Allemagne, il est tenu pour acquis que l'aviation commerciale (considérable outre-Rhin) peut être partout presque instantanément transformée pour des fins militaires. Mais enfin, il est vrai que, théoriquement, l'Allemagne n'a pas d'aviation militaire et qu'elle peut se dire inapte à prendre un engagement qu'elle ne serait pas à même d'exécuter du fait de l'interdiction que font peser sur elle ceux-là précisément qui la sollicitent de se ranger à leurs côtés.

Si misérable que soit une telle argutie, elle est une ligne de retraite possible. Pratiquement, il pourrait en résulter ceci: que l'Allemagne, à la faveur de cette explication, se justifierait de vouloir ajourner sa décision jusqu'au moment où elle serait admise à la pleine égalité de droit en matière d'armements, tant effective que théorique. Or, il serait extrêmement dangereux de saisir la conférence du désarmement de la substitution, — également prévue à Londres —, d'une convention générale sur les armements à la partie 5 du traité de Versailles avant que le pacte de défense aérienne n'ait été conclu.

Pour cette raison même, il se relève une grande apparence que la réponse du chancelier à l'invitation de Londres tendra à renverser de la sorte l'ordre des facteurs du problème.

Que ferait en ce cas le gouvernement britannique? Enclin à vouloir une convention du désarmement coûte que coûte, afin d'enlever aux travaillistes leur plateforme de combat électoral, — qui est, on le sait, que les conserva-

tion aucune. Nous savons que cette reconnaissance ne changerait rien à un état de choses qui est celui du fait accompli. Mais on se rend aussi bien compte que l'Allemagne sera plus arrogante encore et, pratiquement, plus aisément maîtresse de parachever son réarmement, le retour à l'égalité de droit lui ayant été concédé sans réserve et préalablement à tout accord de sécurité.

Il ne fait pour nous nul doute que l'Angleterre devra finalement conclure la convention projetée à Londres, même si l'Allemagne se dérobe. Mais il n'importe pas seulement que la convention soit conclue; il est impérieusement nécessaire aussi, et surtout, qu'elle le soit rapidement, et en tout cas avant que la conférence du désarmement ne reprenne ses travaux. Ce doit être là le point de vue français, et aussi celui de l'Italie; mais il y aura sans doute encore à batailler pour y amener le gouvernement de Londres si, comme il n'est malheureusement que trop permis de la conjecturer, la manœuvre allemande se dessine dans le sens que nous venons de dire.

Ne concluons pas de la probabilité de cette manœuvre à l'échec possible du projet envisagé; il est devenu impossible, les inquiétudes britanniques étant, à raison, très vives, de se tenir au statu quo; encore faut-il ne pas imiter les carabiniers d'Offenbach.

Si l'Allemagne accepte d'entrer dans le cartel, tout est bien; si elle prétend ajourner sa décision, il est plus indiqué que jamais que l'Angleterre et la France précipitent la leur. Mais, hélas! ce qui est évident au regard du sens commun ne l'est pas toujours à celui des politiques, dont le jugement est obscurci par d'autres considérations, celles de la politique intérieure.

Tony ROCHE.

ÉCHOS

Curieuse adresse

La plaque d'identité au collier des chiens est assez ancienne; témoin ce fait: Beaumarchais avait une petite chienne qu'il aimait beaucoup; il avait fait graver sur son collier: « Je me nomme Florette; Beaumarchais m'appartient; nous habitons rue Vieille-du-Temple.

Le fantôme de Wall-Street

« Arrêtez le grand invisible! » — Vol et spéculation. — Une méthode troublante. — Un butin magnifique. — Des bruits singuliers.

L'événement a de nouveau gagné les habitués de la bourse de Wall-Street, car le fameux invisible vient de refaire une apparition. Ce fantôme apparaît mystérieusement à la bourse pour disparaître aussitôt en emportant un butin immense.

« Au voleur, mon portefeuille! »

Muni de sa précieuse serviette, le caissier était monté jusqu'au 25me étage. Il était tout heureux que l'affaire de la D. C. Devine Co ait été conclue si proprement. C'était un simple caissier chargé de transporter des dossiers et des sommes d'argent; mais il était conscient de toutes les responsabilités qui pesaient sur lui. De plus, il était au courant de la situation de nombreuses entreprises, ce qui lui conférait quelque prestige. Deux gardiens l'accompagnaient, ainsi que le veut le règlement, quand il s'agit de transport dépassant 100.000 dollars. Aujourd'hui, sa serviette contenait un million et demi.

Il était au guichet de la Devine Co. Devant lui se tenaient deux autres personnes. Il posa son portefeuille devant lui pour consulter une note dans son calepin. Un instant plus tard, il poussait un grand cri: « Au secours. Mon portefeuille a disparu! » Les gardiens étaient près de la porte où ils contemplaient une affiche. Ainsi un million et demi de dollars disparurent mystérieusement.

C'est l'œuvre du fantôme

La police et les détectives privés arrivèrent. Pendant 3 heures, le caissier fut interrogé. Il ne savait rien, mais absolument rien. Tout s'était passé dans l'espace d'une ou deux secondes.

« C'était le fantôme... » déclare un vieil huissier de la Devine Co. « Oui, oui, le fantôme, gémissait le malheureux caissier. C'est le fantôme qui m'a volé! Que voulez-vous que je fasse contre un fantôme. »

Le bruit se répandit jusqu'au faite du gratte-ciel: « Le fantôme a de nouveau fait une apparition! Il fallait prendre des précautions, car le fantôme avait coutume d'exécuter toujours trois vols à la suite. Et il disparaissait aussi mystérieusement qu'il était arrivé. Qui allait être la seconde puis la troisième victime? »

A la direction de police de New-York on re-lut le dossier du fantôme. Il y avait là quelques pièces d'un poids singulier...

L'histoire de l'insaisissable

Le premier cas se produisit il y a environ 2 ans. Comme aujourd'hui c'était en janvier et février. Une valise contenant des salaires avait été placée à terre pendant que le porteur se rouchait. Puis elle avait disparu. Un caissier de théâtre à Harlem avait changé sa monnaie en beaux billets de banque. Il avait empoché sa quittance; mais tout à coup, le brave nègre hurlait comme un forcené: l'argent avait disparu. Le cas le plus troublant se produisit chez Rockefeller: dans un de ses bureaux, une somme d'argent avait été préparée pour payer un client: le directeur attendait la visite et alluma un cigare en regardant par la fenêtre. Quand il se retourna, la liasse avait disparu.

Ainsi commença l'activité du fantôme. Aujourd'hui, la même méthode semble être appliquée par un inconnu. La police est sur les dents, car elle n'a même pas la ressource de lancer le signalement du voleur, puisque personne ne l'a jamais vu.

Un butin de quelques millions

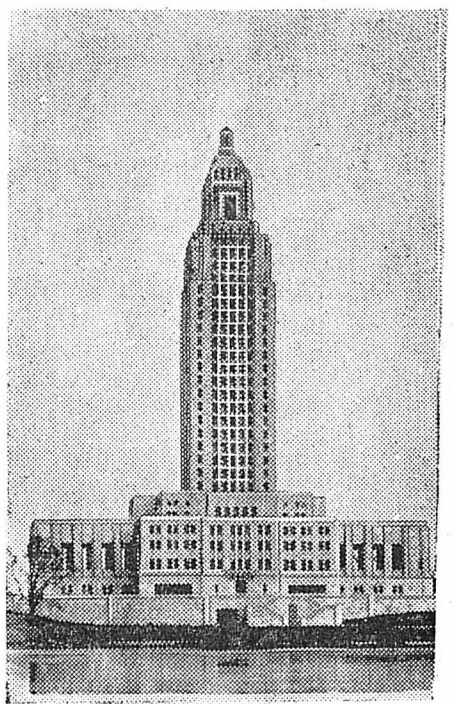
Il faut attendre les deux autres cas. A moins que le cas d'aujourd'hui constitue la fin d'une série qui commença il y a peu de temps. Dans une maison voisine de la Devine Co, un portefeuille contenant 600.000 dollars s'était envolé. Deux maisons plus loin, une enveloppe contenant 150.000 dollars avait mystérieusement quitté la poche d'un huissier. L'enveloppe était restée exactement 5 secondes dans la poche de l'homme...

Les esprits se troublent

Tout le monde attend la réapparition du fantôme. Les caissiers sont dans une mortelle angoisse et serrent fièvreusement leurs portefeuilles sur leur poitrine. Entre temps, on se raconte d'épouvantables histoires sur le fantôme. Il s'agirait d'un vieux spéculateur qui fut jadis poursuivi pour certaines affaires peu claires. Ne pouvant plus travailler au grand jour, il aurait choisi cette nouvelle activité. Mais nul ne sait jusqu'à quel point ces bruits correspondent à la réalité. Personne n'a jamais vu le fantôme, ce qui ne l'empêche pas de stabiliser des millions. Ce fantôme est donc bien une personne en chair et en os...

(Reproduction interdite).

Beaucoup d'argent jeté par beaucoup de fenêtres...



Les capitales dans les différents Etats d'Amérique possèdent des Parlements dits « Capitales » assez imposants où siègent le Sénat et les représentants du gouvernement. Ainsi la capitale de la Louisiane, Bâton Rouge, une ville d'environ 31 mille habitants, s'est payé un « Capitole » aussi pompeux que celui que l'on voit ci-haut. Gare à la Roche Tarpéienne du déficit!



Un grand journal français a commencé une campagne pour le vote des femmes. Et il semble bien qu'à la longue la puissance de la presse soit capable de rogner les dernières oppositions et de renverser tous les obstacles. Mais il reste une chose à faire: c'est de convaincre les Françaises elles-mêmes!

En effet, de quelques réponses obtenues par un enquêteur avisé, il ressort que pas plus la Parisienne que la provinciale ne soient férues du bulletin de vote au point de ne plus dormir ou de faire la grève de la faim si on le leur refuse.

Voici, par exemple, ce que Marcelle Tinayre, une intellectuelle, a déclaré au sujet du droit de vote féminin:

« Les droits de la femme, leur émancipation intellectuelle, leur ascension à la vie publique, tout cela est fort bien, mais d'abord, Mesdames, affranchissez-vous du couturier, et si vous n'avez pas ce courage, ne prétendez pas que vous aurez tous les autres! »

Une étudiante en lettre a répondu: « Les rapports internationaux seraient ce qui m'intéresserait le plus. Je suis pour le vote des femmes, mais plus par principe que par conviction. »

Deux vendeuses déclarent: « Je laisse le soin de voter à l'homme. La femme, après une journée de travail, a autre chose à faire chez elle qu'à s'occuper de politique! »

L'étudiante en pédagogie a répondu... à côté de la question. « La politique? Elle pourrait être tellement mieux... si les politiciens, une fois « artivés », pensaient un peu plus à ceux qu'ils représentent. »

L'artiste dramatique est catégorique: « Non, dit-elle; pourtant avoir dans sa manche deux ou trois hommes politiques est parfois bien utile! »

La marchande de journaux, dont on attendait la réponse affirmative, dit: « Non. Je ne lis jamais les journaux. Je ne lis que l'« Auto », parce que je fais de la bicyclette. »

Enfin une femme qui réfléchit a répondu: « Le droit de vote si l'on veut, mais pas l'éligibilité avant 40 ans. Il faut laisser à la femme le temps d'être mère, d'être guérie de bien des ambitions et d'avoir fait la preuve de son dévouement. »

Quant au grand couturier Paul Poiret, mis en cause par Mme Tinayre, il a déclaré: « Les femmes obtiennent bien plus en étant femmes qu'en ressemblant aux hommes, elles ont plus de droits que nous. »

Ce qu'on peut déduire de plus assuré de tout cela, c'est que les femmes françaises, dans leur immense généralité, ne trépignent pas d'impatience de voler aux urnes.

Et cela vaut peut-être mieux comme ça!

Le père Piquerez.

Local pour atelier, à louer de suite, bien éclairé, chauffage central général. Convientrait également pour remiser des meubles ou autre, également comme local de gymnastique. Sur désir, appartement dans le même immeuble. Bas prix. — S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL. 744

Brodeuse à la machine se recommandant pour tout ce qui concerne son métier. Jours. Lettres en tons genres. Prix modérés. — Mlle Guyot, rue Jaquet-Droz 39. 1766

A.-M. Piaget 17, 3^{me} étage de 3 chambres, bout de corridor éclairé, balcon, jardin, toutes dépendances, est à louer pour le 30 avril. Situation superbe. — S'adresser au Bureau René Bolliger, gerant, rue Fritz-Courvoisier 9. 195

A louer, quartier Nord-Ouest, belle situation, atelier et logement dans la même maison. Convientrait spécialement à petit fabricant, industriel, etc. — S'adresser à M. P. Feissly, gerant, rue de la Paix 39. 174

A louer pour de suite ou époque à convenir, beaux appartements remis à neuf, de 2 ou 3 chambres, corridor, cuisine, dépendances. — S'adresser rue Numa-Droz 119, au rez-de-chaussée, à gauche, de 13 à 17 heures. 1700

Revisions de Motos, plus bas prix. Revisions de vélos, complètes, à 7 fr. — Se recommander à M. Liechti, garage, Hôtel-de-Ville. 17068

Appareils électriques en tous genres sont réparés ou transformés à des prix modérés par électriciens diplômés. **Electro Service**, P. Landry et R. Knöpfel, Tél. 23 172, rue du Doubs 63, La Chaux-de-Fonds. P 2160 C 1705

Jeune fille de 14 à 15 ans, est demandée de suite pour petits travaux d'atelier et commissions. Rétribution immédiate. — Faire offres écrites sous chiffre L. A. 1853, au bureau de l'IMPARTIAL. 1855

Jeune fille sérieuse, aimant les enfants, trouverait place pour date à convenir, comme bonne à tout faire. — S'adr. chez Mme Samuel Guyot, rue Léopold-Robert 34, au Magasin. 1816

Jeune fille, libérée des écoles, pourrait entrer de suite à la Fabrique de Cadrons métal « La Romaine », rue du Nord 67. 1911

On demande pour de suite, personne sachant cuire. — S'adr. à Mme Gloor, rue de la Serre 15. 1912

A louer, pour date à convenir, bel appartement au soleil, remis à neuf. — S'adr. rue du Grénier 3, au 2^{me} étage. 1886

Logement, Près de la Place du Marché, logement au 1^{er} étage, de 3 pièces, au soleil, à louer dans maison d'ordre pour le 30 avril. Prix très intéressant. — S'adresser rue du 1^{er} Mars 12b, au 3^{me} étage. 1704

A louer, appartement de 2 pièces, titres pièces, cuisine, ves bule, rue du Sentier, pour date à convenir. — S'adr. chez M. Mamie, rue de l'Industrie 13, depuis 17 heures. 1897

A louer, pignon transformé, 3 pièces, au soleil. — Appartement, 2 pièces, pour de suite. — S'adr. Terreaux 15. 16788

A louer, petit pignon, 2 pièces, dépendances, au soleil, dans petite maison d'ordre. — S'adresser Hirondelles 2, 1^{er} étage. 1762

A louer pour le 30 Avril ou époque à convenir, logement de 3 ou 4 pièces et dépendances. — S'adr. rue du 1^{er} Mars 10a, au 1^{er} étage. 1745

Logement meublé de 2 chambres et 1 cuisine, à fr. 35 — par mois. — S'adresser Général Dufour 2. 1772

A louer pour le 30 Avril 1935, une grande chambre et cuisine. — S'adr. rue Numa Droz 14 chez M. P. Romanet. 1804

A louer avantageusement, logement de 2 petites chambres, cuisine, dépendances, maison d'ordre et tranquille. — S'adr. Promenade 10, 1^{er} étage. 1641

Appartement, 3 pièces, cuisine, et toutes dépendances, est à louer pour époque à convenir. — Pour visiter, s'adresser rue Neuve 14, au 2^{me} étage, à gauche. 16653

Belle chambre est à louer pour le 15 Février, près de la Gare. — S'adresser à M^{me} Liengme, rue Daniel-Jean Richard 43, au 2^{me} étage. 1807

Chambre, à louer, belle chambre au soleil, chauffage central, chambre de bains à disposition. Pension sur désir. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1800

A vendre, 2 costumes skis pour dame, 1 gramophone meuble. — S'adr. rue des Bassets 8, au 2^{me} étage. 1773

A vendre un lit de fer, propre et en bon état. — S'adresser rue des Terreaux 18, au 3^{me} étage, à gauche. 1904

Canaris, bons chanteurs, prêts à chanter, à louer, sont à vendre, ainsi qu'une volière. Bas prix. — S'adresser à M. Girard, rue du Doubs 5. 1932

A vendre, très bon piano. — S'adresser rue du Parc 58. 1943

Lit, à vendre, faute de place, un lit en fer complet, en très bon état. — Faire offres sous chiffre P. 2195 C. à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. P 2195 C 1893

Vélo pour dame et 1 dit pour homme, solides, seraient achetés. — Offres et prix sous chiffre C. N. 1898 au bureau de l'IMPARTIAL. 1898

Demoiselle

cherche emploi de correspondante, facturiste, dans Bureau ou Magasin. Certificats à disposition. Prendrait éventuellement place pour le matin seulement. — Ecrire sous chiffre C. G. 1874, au bureau de l'IMPARTIAL. 1874

Instituteur recevrait comme pensionnaire un garçon de 13 à 14 ans, studieux et désirant se perfectionner dans la langue allemande

Occasion de suivre la «Bezirkschule» (à condition qu'on ait suivi au moins une classe de l'école secondaire). Vie de famille. Piano. Bons soins assurés. Bonnes références. Prix 90 fr par mois. — S'adr. à M. Léop. Zimmerlin, instituteur «Salem» Rohrist (Argovie).

Mécanicien-Chauffeur connaissant à fond la partie, cherche place dans maison privée ou grand commerce, éventuellement chauffages central et service de maison. — Offres sous chiffre A. F. 1714, au bureau de l'IMPARTIAL. 1714

Employé de bureau est demandé par industriel du bois. Connaissances: organisation, comptabilité, langue allemande. — Faire offres, en indiquant références et prétentions, sous chiffre E. R. 1735, au bureau de l'IMPARTIAL. 1735

A louer de suite ou à convenir.

Progrès 93, rez-de-chaussée 3 pièces, corridor, cuisine. 1176

Progrès 93a, rez-de-chaussée 3 pièces, corridor, cuisine. 1176

Progrès 95a, rez-de-chaussée, de 3 pièces, corridor, cuisine. 1176

Progrès 109a, 1^{er} étage de 3 pièces, cuisine, remis à neuf. 1176

1er Mars 11a, 2^{me} étage de 3 pièces et cuisine. 1177

Nord 174, rez-de-chaussée de 3 pièces, corridor, cuisine. 1178

Doubs 9, sous-sol d'une pièce et cuisine. 1180

Stand 12, 1^{er} étage de 4 pièces, ces, corridor, cuisine, bien situé. 1181

Progrès 47, beau 1^{er} étage de 5 chambres, corridor, cuisine, cour. 1182

S'ad. à M. Ernest Henrioud, gerant, rue de la Paix 38.

A louer dans quartier tranquille pour avril 1935 ou époque à convenir, logements de 3 et 4 pièces, corridor et toutes dépendances, lessiverie, cour, etc. — S'adresser rue du Rocher 20, au 2^{me} étage, à droite. 77

A louer pour de suite et 30 avril prochain Est 18, 1^{er} et 2^{me} étage gauche, 3 pièces, alcôve balcon, toutes dépendances, cour, lessiverie, etc. — S'adresser rue du Rocher 20, au 2^{me} étage, à droite. 76

Fonctionnaire cherche à louer appartement au soleil, confortablement meublé, dans maison d'ordre et tranquille, Montbrillant, Beaugard, Succès ou Crétels. — S'adresser par écrit sous chiffre L. N. 1715, au bureau de l'IMPARTIAL. 1715

Technicien horloger de première force

est demandé comme directeur pour diriger le département technique-mécanique et l'ébauche d'une grande fabrique d'horlogerie. Doit connaître les étampes de repassage et travail interchangeable. Ne peut entrer en ligne de compte que technicien ayant occupé un poste analogue dans grande usine.

Un directeur de fabrication

connaissant à fond l'ébauche et le terminage de la montre, avec un diplôme de technicien, capable de diriger un nombreux personnel est demandé comme chef de fabrication par usine de grande importance. Les candidats doivent avoir au moins 15 ans de pratique. — Adresser offres avec prétentions et curriculum vitae sous chiffre A. S. 1776 J., à Annonces Suisses S. A., Bienne, 34, rue de la Gare. AS 1776 J 1926

A louer A louer pour de suite ou époque à convenir

Promenade 13, 2 chambres et cuisine. 954

A.-M. Piaget 69, 2 chambres et cuisine. 955

Petites-Crosettes 17, 2 chambres et cuisine. 956

Bellevue 15, 3 chambres et cuisine. 957

Léopold-Robert 41, 3 et 5 chambres, bain, chauffage général. 958

Léopold-Robert 59, 5 chambres, bain, chauff. central. 959

Serre 97, 2 chambres et cuisine. 960

Serre 99, 2 chambres et cuisine. 961

Ph.-H. Matthey 2, 3 chambres et cuisine. 962

Industrie 14, 3 chambres et cuisine. 963

Léopold-Robert 59, 3 chambres bain, chauffage central. 964

Numa-Droz 17, 3 chambres et cuisine. 965

Rocher 18, 4 chambres et cuisine, jardin d'agrément. 966

S'adr. à Gérances et Contentieux S. A., rue Léopold Robert 32.

A louer

pour le 30 avril 1935

Numa-Droz 1, second étage alcôve éclairé, corridor, cuisine. 1171

Numa-Droz 3, 1^{er} étage de 3 pièces et cuisine. 1171

Progrès 109, second étage de 3 pièces, corridor, cuisine. 1172

Pare 39, 3^{me} étage ouest, 4 pièces, ces, corridor, cuisine, bien exposé au soleil. 1173

Progrès 93a, 1^{er} étage, 3 pièces, ces, corridor, cuisine. 1175

S'adresser à M. Ernest Henrioud, gerant, rue de la Paix 38.

Beaux logements

à louer. 1 de 4 chambres, alcôve éclairé, 2 balcons, salle de bains non installée, 2^{me} étage, libre de suite et 1 de 3 chambres, alcôve éclairé pour le 30 avril. — S'adresser Boulangerie Amey, Gré 24. 888

A louer de suite ou pour époque à convenir, au centre de la ville, à prix avantageux, un beau

LOCAL

de 80 m². Convientrait aussi comme salle de société. — S'adresser à M. Fritz Geiser, rue de la Balance 16. 1864

VILLA

à vendre ou à louer dans importante localité du Jura - Bernois, 16 pièces, confort moderne, parc. Convientrait pour pension. Situation incomparable. Ecrire sous chiffre P. 1241 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Au comptant! Demande à acheter buffet de service, armoire à glace, secrétaire, buffet, commode, bureau plat ou américain, chambre à coucher, salle à manger, etc. — S'adresser par écrit sous chiffre R. A. 216, au bureau de l'IMPARTIAL. 216

UNION DE BANQUES SUISSES Convocation

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le Jeudi 28 Février 1935, à 14 1/2 heures, au Casino de Winterthur

ORDRE DU JOUR:
1. Rapport du Conseil d'administration et présentation des comptes de l'année 1934, rapport des commissaires vérificateurs et décharge à l'administration.
2. Décision sur l'affectation du bénéfice net de l'exercice.
3. Nominations.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 18 au 27 Février 1935 au soir, moyennant justification de la possession des actions, aux guichets de nos sièges, succursales et agences. Le rapport sur l'exercice 1934 peut également être obtenu à ces guichets. Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs, sont à la disposition de MM. les Actionnaires qui peuvent en prendre connaissance dans tous nos bureaux. Winterthur et St-Gall, le 31 Janvier 1935.

UNION DE BANQUES SUISSES. Au nom du Conseil d'Administration: Le Président: Dr. R. ERNST.

AVIS IMPORTANT

Cabinet Dentaire HENRY JEITLER, technicien-dentiste, autorisé par l'Etat anciennement à la ROULE D'OR

Nouvelle adresse: Léopold-Robert 68 en face de la gare

Extractions sans douleur pour pose de dentiers en tous genres. — Soins dentaires plombages et travaux en or SELON LES METHODES LES PLUS RECENTES.

Reçoit tous les jours et le soir sur rendez-vous.

Prix modérés. Facilités de paiement

Téléphone 23.743

A louer pour fin avril

Montbrillant 1

1^{er} étage de 5 chambres, chambre de bains, chauffage central, et atelier de 100 m², avec établis posés. On louerait séparément. — S'adresser au rez-de-chaussée. 527

Bel Appartement

5 pièces, tout confort moderne, à louer pour de suite ou date à convenir. — S'adresser Nord 181 (au bureau). 1556

Enchères publiques

La Caisse de Prêts sur Gages, Granges 4, La Chaux-de-Fonds, vendra dans ses locaux par voie d'enchères publiques le mardi 26 février, à 14 heures, les nantissements non renouvelés du 30/4/1934 au 31/7/1934 N. 30601 à 31463 ainsi que les numéros antérieurs en souffrance à la Caisse.

Vêtements, Tissus, Lingerie, Tapis, Régulateurs, Montres, Bijouterie, Argenterie, Vélos, Accordéons, Gramos, Radios, Appareils photographiques et divers.

Le Greffier du Tribunal II, Chs. SIEBER.

Etude de M^e Arnold Jobin, notaire et avocat à Saignelégier

VENTE D'IMMEUBLES

Samedi, 2 mars 1935, dès 15 heures, au Café National à Muriaux, M. Ariste Mercier, boîtier au dit lieu, vendra aux enchères publiques, pour cause de maladie et de cessation de culture, une maison d'habitation neuve, comprenant 6 chambres, 1 cuisine, écurie, grange, porcherie, remise et 2 caves, le tout en très bon état, et des terres, environ 10 1/2 arpents, bien entretenues et situées dans les finages de Muriaux.

La propriété donne droit aux pâtures de La Chaux-d'Abel. La ferme est pourvue d'eau sous pression et de lumière électrique.

Entrée en jouissance au 23 avril 1935 ou à époque à convenir.

Termes de paiement.

1906 Par commission: Arnold Jobin, notaire.

Jeunes filles et volontaires

Jeunes filles de chambre, bonnes d'enfants, cuisinières pour maisons particulières, hôtels et pensionnats, ainsi que jeunes gens pour la campagne, magasins et hôtels, seront trouvés rapidement par une annonce dans le

Zofinger Tagblatt

à Zofingue, grand journal quotidien du canton d'Argovie et Feuille d'Avis de la Suisse centrale. Cet organe offre, grâce à son fort tirage, une publicité des plus efficaces dans le canton d'Argovie et toute la Suisse centrale. 861

Soldes

Crêpe de Chine soie naturelle 1.00 le mètre

Crêpe de Chine soie naturelle 2.00 le mètre

Crêpe Marocain superbe qualité 4.00 le mètre

Coupons choix intéressant

Au Ver à Soie

Léopold - Robert 27 Silka S. A. 1853



ATELIER DE MECANIQUE B. Zysset Jardinets 17

Outils et accessoires pour tous genres de fabrications, fraises pour cadrons, plaques de travail pour serrisseurs, limes et meules à polir, jantes en tous genres, étampes de roues, Ventilateur, modèle réduit à forte pression. Travail consciencieux, prix modérés. 18781

Baux à louer. Imp. Courvoisier

Jeudi 14 Dernier jour de notre VENTE de BLANC à la GRANDE MAISON

1935

A propos de réorganisation horlogère

Deux lettres

On nous prie de publier les lignes suivantes auxquelles notre « Revue du jour » a fait allusion :

Berne, le 16 janvier 1935.

Copie de la réponse de M. le conseiller fédéral Schulthess

Association intercantonale des petits industriels en horlogerie et branches annexes,

Monsieur C. Agnoli, président,

Bienne.

Association des industriels en horlogerie indépendants,

Monsieur René Geiser, président,

Tuileries, La Chaux-de-Fonds.

Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers,

Monsieur R. Robert, secrétaire,

Neuchâtel.

Messieurs,

Par votre lettre du 7 de ce mois qui nous est parvenue le 12, vous nous demandez principalement de provoquer l'organisation professionnelle sur une base paritaire dans l'industrie horlogère.

Nous vous prions de remarquer que la législation en vigueur ne nous confère pas la compétence d'imposer à une industrie telle ou telle organisation professionnelle. La liberté d'association inscrite dans la constitution, donne aux intéressés eux-mêmes la faculté de se grouper comme ils l'entendent. Les autorités doivent considérer en général comme représentatifs de la branche les groupements qui paraissent être les plus importants au vu du degré d'importance industrielle que représente l'ensemble de leurs membres. Mais les autorités ne sauraient prescrire aux groupements qui viendraient à se former comment ils doivent se constituer.

La réglementation du travail à domicile a été discutée, comme vous savez, dans deux conférences qui se sont tenues le 6 décembre en présence de représentants des gouvernements cantonaux. Il y fut décidé que les associations professionnelles et les gouvernements cantonaux devaient présenter leurs propositions par écrit. Partie seulement de ces propositions sont jusqu'ici parvenues à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Plusieurs grandes associations ont communiqué que l'analyse détaillée de la question exigeait un long travail, et elles ont demandé en conséquence qu'on attende encore quelque temps avant d'en poursuivre l'examen. L'Office fédéral ne manquera pas de se conformer aux résolutions adoptées dans les deux conférences précitées, quant à la suite à donner à la question.

La nomination d'une commission paritaire qui serait constituée par le Conseil fédéral sur toutes les questions intéressant l'industrie horlogère ne nous paraît guère se justifier. Il n'y a pas non plus de commissions permanentes dans les autres branches d'industrie. Selon les questions à traiter, le Conseil fédéral et ses départements ont toujours soin de donner aux associations représentatives de la branche intéressée l'occasion de donner leur avis.

Pour ce qui est de la nomination que vous demandez également, d'une petite commission paritaire qui aurait pour tâche de contrôler les opérations dont la Chambre suisse de l'horlogerie a été chargée par l'arrêté du Conseil fédéral du 12 mars 1934, nous allons en soumettre l'idée aux autres associations de l'industrie horlogère.

Quant à la société fiduciaire Fidhor, nous estimons que les enquêtes dont elle a été chargée jusqu'à présent ont toujours été faites à fond. Nous ne croyons pas qu'une autre fiduciaire serait à même d'établir des rapports plus complets et plus exacts, attendu que Fidhor possède une expérience particulièrement étendue dans ce domaine spécial de contrôle. Nous avons déjà fait connaître, par lettre du 7 juin

Consolation



— Votre mari a été condamné à six mois de prison.

— Ça n'a pas d'importance. Il n'a aucune idée du temps.

1934, à l'Association des industriels en horlogerie indépendants qu'il ne nous paraissait nullement nécessaire de proposer au Conseil fédéral de modifier le 2^{me} alinéa de l'article 6 de son arrêté du 12 mars 1934, de telle sorte qu'il puisse aussi être fait appel à d'autres fiduciaires que Fidhor. Le contrôle dont il s'agit a certainement tout à gagner si le même organisme contrôle les diverses entreprises; par la comparaison des résultats, il peut voir plus aisément si des infractions ont été commises. Vu l'expérience satisfaisante que nous avons faite avec la Fidhor nous n'aurions aucune raison d'envisager une modification éventuelle de la disposition précitée de l'arrêté du Conseil fédéral du 12 mars 1934.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'Economie publique : Signé, Schulthess.

Copie, 2^{me} lettre.

La Chaux-de-Fonds, Bienne, Soleure et Neuchâtel, le 22 janvier 1935.

A Monsieur le conseiller fédéral Schulthess, Chef du Département fédéral de l'Economie publique, Berne.

Monsieur le conseiller fédéral,

En vous remerciant de la célérité mise à répondre à notre requête du 7 janvier écoulé, nous devons vous soumettre, aussi brièvement que possible, les observations que nous suggère votre lettre du 16 janvier.

Organisation professionnelle: Nous n'ignorons pas que le Conseil fédéral n'est pas en mesure, constitutionnellement d'imposer à une industrie une forme d'organisation déterminée; mais nous n'ignorons pas non plus que de nombreuses mesures prises déjà dépassent largement le cadre constitutionnel. C'est incontestablement une situation malsaine, qu'il faut considérer comme provisoire dans l'intérêt même de notre démocratie, et c'est pourquoi nous voudrions donner aux mesures d'ordre de plus en plus étendues envisagées aujourd'hui l'assise de l'organisation professionnelle, dans laquelle nos populations horlogères échapperaient à la dictature effective d'une oligarchie industrielle ou bureaucratique.

Travail à domicile: Nous n'ignorons rien, pour nous en être occupés, de la complexité de ce très grave et urgent problème. C'est précisément pourquoi nous demandons un examen contradictoire de nos propositions et de celles des autres groupements, en présence des gouvernements cantonaux intéressés.

Invités à soumettre leurs suggestions à l'Office fédéral du travail jusqu'à fin août 1934, certains groupements n'ont pas encore répondu de manière précise. Ne s'efforcent-ils pas de différer par ce moyen, l'examen sur eux de la question? Il importe que votre Office rappelle aux retardataires que c'est aujourd'hui que d'autres qu'eux souffrent du travail à domicile et qu'il faut dès lors une décision rapide et effective.

Commission paritaire horlogère: Le fait qu'il n'existe pas d'autres industries suisses de commission du type préconisé par nous (en attendant, nous le répétons, la mise sur pied de l'organisation professionnelle) n'est pas à notre avis une raison suffisante pour repousser notre demande. La question qui se pose est la suivante: existe-t-il, dans l'industrie horlogère, des difficultés graves nécessitant l'intervention des pouvoirs publics? Vous avez déjà répondu par l'affirmative. Il est nécessaire dès lors que les intéressés soient consultés et qu'ils le soient contradictoirement, seul moyen pour les pouvoirs publics d'être complètement informés. Il est d'ailleurs très désirable que les associations d'ouvriers et d'employeurs soient mis en rapport, par le moyen de leurs délégués. Bien des difficultés seraient alors aplanies. Le jeu de cache-cache auquel certains se complaisent a beaucoup trop duré.

Commission paritaire de contrôle de la Chambre suisse: A la conférence du 24 mars 1934, réunie pour discuter de l'application de l'arrêté fédéral du 12 mars, nos propositions concernant la constitution et le rôle de cette commission avaient été acceptées, même par les délégués de la Chambre suisse de l'horlogerie. Le président de la conférence, M. Renggli, en avait pris note en des termes tels que nous avions tout lieu de croire que satisfaction nous serait donnée. Or, il n'en fut rien, malgré plusieurs réclamations ultérieures. Et nous constatons aujourd'hui, avec un étonnement légitime, que nos propositions ont été écartées sans plus ample examen, puisque vous nous dites qu'avant de prendre une décision à leur endroit, vous allez « en soumettre l'idée aux autres associations de l'industrie horlogère ».

Vous n'ignorez pas que les « autres associations » tiennent actuellement tout en main: la Chambre suisse, organe d'exécution de l'arrêté, et le contrôle de l'organe d'exécution. Seront-elles disposées maintenant à nous accorder, si la décision dépend d'elles, la commission paritaire de contrôle que nous réclamons? On en peut douter, bien que, dans l'intérêt même des mesures prises par les pouvoirs publics, il soit indispensable que les intéressés que nous représentons, patrons et ouvriers, sachent comment la réglementation fixée par l'arrêté du 12 mars 1934 est appliquée à l'ensemble de notre industrie.

Fiduciaire (Fidhor): Nous avons demandé que Fidhor ne soit pas chargée du contrôle chez les patrons non-conventionnels, parce que cette institution, dont nous ne contestons nullement

le savoir-faire, est en fait entre les mains des conventionnels. Nous n'avons dès lors aucune garantie que les renseignements divers (listes de clients, prix, etc.) qu'elle recueille chez les fabricants ne parviennent pas à la connaissance des concurrents, tandis que la réciprocité ne risque pas de se produire en faveur des patrons indépendants. Nous proposons de nous soumettre aux mêmes règles que chacun, mais d'être contrôlés par une fiduciaire indépendante des associations conventionnelles, dont certains membres recherchent notre destruction économique. Qu'y a-t-il de déraisonnable? Les méthodes de travail de Fidhor peuvent très bien être adoptées par la seconde fiduciaire à désigner.

Exportation des pignons: Cette interdiction illustre les méthodes employées. Nous n'avons pas été consultés, mais nos sociétaires en ont été frappés, tandis que certains industriels, — qui l'ont peut-être proposée. — y échappent en exportant des pignons avec les chabloniers.

Ceci montre que les méthodes passées ne sont plus de mise et que, si l'on veut une saine administration des affaires horlogères, il faut appeler tous les intéressés à dire leur mot.

Ces questions ayant une importance considérable, nous vous prions de bien vouloir nous accorder audience l'un de ces prochains jours. Une conversation avec vous nous permettrait sans doute de dissiper les malentendus qui pourraient subsister.

Veuillez agréer, Monsieur le conseiller fédéral, l'assurance de notre haute considération.

Pour l'Association intercantonale des petits industriels en horlogerie et branches annexes: Le président, C. Agnoli; le secrétaire, H. Frey.

Pour l'Association des industriels horlogers indépendants: Le président, René Geiser; le vice-président: C. Virchaux.

Pour la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers: Un secrétaire, R. Robert.

Chronique musicale

André Lévy

Nul n'ignore actuellement quel artiste complet est M. André Lévy. Sa réputation de violoncelliste est aujourd'hui solidement établie. Chez lui se trouvent toutes les qualités qui font le grand virtuose, variété dans la sonorité, coloration dans l'expression. Puis encore ces qualités ne sont jamais exagérées, il sait conserver un style sobrement expressif, une sonorité limpide et une pureté constante de jeu, qui le classent parmi les meilleurs interprètes de notre époque.

Né à Paris en 1894, il entra au Conservatoire de Paris en 1910 et obtint un brillant premier prix de violoncelle en 1912, dans la classe de J. Loeb. Depuis lors, il n'a cessé de poursuivre le but qu'il se proposa dès l'école: réaliser, dans le meilleur style, l'interprétation des grands classiques. Il a approfondi sa technique en s'inspirant des principes du maître Capet.

M. André Lévy est possesseur de l'admirable Guarnerius qui a appartenu à Jules Delsart et dont la puissance et la qualité du son l'ont classé depuis longtemps parmi les joyaux de la lutherie italienne du XVIII^{me} siècle.

La carrière de virtuose de M. André-Lévy a commencé à Paris. Il a joué avec l'orchestre Lamoureux sous la direction de M. Camille Chevillard, avec la Société des Concerts du Conservatoire, avec l'orchestre Pachelbel. Il a collaboré avec les meilleurs ensembles symphoniques de l'Europe. De nombreux récitals, donnés dans les principales villes du continent lui valurent les applaudissements unanimes de tous les musiciens et confirmèrent son talent exceptionnel.

M. André-Lévy a été enregistré sur disques et ses enregistrements: Elegie de Fauré, Aria de Bach, Chants russes de Lalo, Nocturne de Chopin, et tant d'autres, sont parmi les plus appréciés.

La T. S. F. n'ignore pas M. André-Lévy et les directeurs de studio ont fréquemment recours à ses services. Il faut reconnaître que devant le microphone, aucun violoncelliste n'obtient un rendement supérieur.

Citons en conclusion l'avis du critique musical du « Figaro », Stan Golestan. sur un des derniers concerts donnés à la Salle Gaveau par M. André-Lévy: Le violoncelliste André-Lévy

La fin du bicorne en Italie



M. Mussolini a décidé de moderniser la coiffure des « carabinieri ». — Dorénavant ils ne porteront plus le « chapeau napoléon » que lors des cérémonies de grand gala. — Les « carabinieri » ne s'en plaignent pas, car le bicorne, sans visière, est particulièrement incommode.

possède de son art la plus haute conception. Dans Mozart, Fauré et des pièces modernes, il sait tirer la plus noble expression et une émotion toujours pleinement ressentie.

Cet artiste jouera dans un des prochains concerts de notre orchestre symphonique local, l'Odéon. NX.

Emil Frey

On nous écrit:

Né le 8 Avril 1889 à Baden-Argovie, Emil Frey commença ses études musicales à Bâle en 1893, et continua 1898-1902 à Zurich. De 1902 à 1904 élève au Conservatoire de Genève, il y remporta les premiers diplômes. A son premier concours au Conservatoire à Paris, où il fut pendant deux ans élève de Louis Demier, Emil Frey fut nommé premier prix. A Paris, il travailla la composition avec Ch.-M. Widor. De 1907 à 1912, il s'établit à Berlin, d'où il entreprit de nombreuses tournées de concerts en Allemagne, Roumanie, Vienne, Paris, Bruxelles, Pétrograd, Moscou, Helsingfors. En 1908 il fut nommé à Bucarest, pianiste de la cour royale de Roumanie. En 1910, il prit part, à Pétrograd, au concours international du prix Rubinstein, y obtint le grand prix de composition et, comme pianiste, le diplôme d'honneur.

En 1912, il fut nommé professeur au Conservatoire impérial à Moscou, où il enseigna jusqu'en 1917, tout en donnant de nombreux concerts, surtout en Russie, au Caucase, en Crimée, en Suisse, en Finlande et Scandinavie. Depuis fin 1917 Emil Frey habite sa patrie; il prit domicile à Zurich, où depuis 1922 il est professeur au Conservatoire (école de virtuosité). En été 1927 il fut au Brésil pour une tournée de concerts, en été 1929 pour une seconde tournée de 27 récitals de piano au Brésil et en Argentine. Emil Frey est auteur de nombreuses oeuvres de musique de chambre, d'une symphonie, d'une messe, d'un grand nombre de morceaux pour piano.

Paris, du « Figaro »: On a trouvé chez Emil Frey un art pianistique d'une essence supérieure, qui communique à la musique de Bach la noble ligne et le calme méditatif de la pensée du grand cantor.

Bruxelles, « Province de Namur »: Interprétation magistrale de la sonate, op. 110 de Beethoven que le public écoute dans un religieux silence. Personnalité puissante.

Rio de Janeiro, « A Noite »: Parmi tous les maîtres du clavier, Emil Frey est incomparable. Varsovie: « Courrier du matin »: Depuis longtemps nous n'avons plus vu un public aussi enthousiaste.



Bienfaisant pour la peau des petits

PALMOLIVE
MARQUE DÉPOSÉE EN SUISSE

50 cts.
le pain

Apollo

Dans nos cinémas, tous les soirs à 20 h. 30

Scala-Sonore-Parlant

Capitole-Sonore-Parlant

„Café chantant“ avec Dolly Davis. Une belle et passionnante comédie

Gaby Morlay dans un beau film français: „Nous ne sommes plus des enfants“ d'après la pièce de Leopold Marchand avec Claude Dauphin et Jean Wall

L'œuvre admirable: „Symphonie inachevée“ de Fr Schubert avec Hans Jaray, Martha Eggerth et Louise Ulrich. Un film à voir et à revoir

SCALA: Mercredi à 15 h. 30. Matinée pour enfants et familles avec: „Symphonie inachevée“ - Prix pour Enfants, 0.55 et 0.75

EDEN SONORE

Tous les soirs à 20 h. 30

Un film à retentissement certain Des aventures palpitantes. réalisé sous la direction artistique du Maître Jean CHOUX

LA BANQUE NEMO

d'après la comédie de Louis VERNEUIL. 1842

avec Victor BOUCHER

La location est ouverte à l'avance. Téléphone 21.853



A LA REINE BERTHE LA CHAUX-DE-FONDS

GRANDE EXPOSITION de Tapisserie de style

sur canevas, gobelins, fauteuils, chaises, coussins

dans la grande salle de l'Hôtel de Paris

les mardi et mercredi 12 et 13 février, de 9 à 22 heures

organisée par A. et O. Leuba, Magasin «A la Reine Berthe»

La Chaux-de-Fonds 1939

Un escompte de 10 % sera consenti pendant la durée de l'Exposition



SOLDÉS

Snow-boots tout caoutchouc pour Dames
Caoutchoucs pour Messieurs et Garçons N° 36, 37, 38, 44, 45, 46
Snow-boots tout caoutchouc, pour enfants, depuis

2.90

Nous nous chargeons de la réparation des snow-boots et caoutchoucs. - Prix bas.

KURTH, Neuve 4 - La Chaux-de-Fonds 1948

Pieds secs Entretenez vos chaussures avec le 1700 „BALEINOL“ Imperméabilise et conserve le cuir DROGUERIE ROBERT Frères 2, Marché 2 vis-à-vis de l'IMPARTIAL

Société d'Agriculture Il sera vendu mercredi sur la Place du Marché, devant l'IMPARTIAL, la viande d'une Jeune pièce de bétail de 1^{re} qualité de 0.80 à 1.30 le demi-kilo Se recommandent: Jules GERBER, Le Reymond. Le desservant: Numa AMSTUTZ.

Zwiebacks Schwahn Rue de la Serre 4

Librairie CALAME Papeterie LA CENTRALE 31, Léop.-Robert. Tél. 22.024 (vis-à-vis du Casino)

SOLDÉS Articles avantageux Maroquinerie, jeux, Jouets Articles de Bureaux 1856 VOYEZ NOS DEVANTURES

FOIRE SUISSE BÂLE 1935

30 MARS - 9 AVRIL

Une annonce dans le

Catalogue officiel 1935

est aussi importante que la présentation d'un stand à la foire. - Le catalogue officiel de la Foire suisse constitue pour tous les intéressés et commerçants un guide précieux et un aide mémoire d'une riche documentation. Son tirage est de 9000 exemplaires.

Tous renseignements pour prix de page, etc., vous sont fournis rapidement par les 472

ANNONCES SUISSES S. A.

LAUSANNE, rue Centrale 8, Téléphone 23.326 Régie des annonces du Catalogue officiel 1935

Décal pour la remise des annonces: 20 février 1935

Pois verts pelés le kg 0.75
Pois verts non pelés 0.55
Grosses fèves blanches 0.65
Fèves blanches 0.45
Petites fèves blanches 0.35
Fèves couleurs 0.60
Lentilles 0.85
Haricots secs la pochette 0.85
Poires sèches Schnitz
EPICERIE Perret-Savoie PREMIER MARS 7 Tél 23.076 1668 S. E. N. & J. 5 % On porte à domicile



SOUVENEZ-VOUS de «L'Association en faveur des veuves et orphelins de notre cité»

Compte de ch. IV B. 1298. - Le caissier: M. R. Walter, Commerce 55. - Le Président: Henri Pingéon, pasteur, à St-Aubin.

Enrhume! Prenez simplement ASPIRINE SA-30664 Z 1930

ORCHESTRES

vous aimez du succès en jouant Caravane, One-step par J. CIBOLLA, auteur de Joli Cœur et Retour à la Vie

Leçons et Cours de Sténographie système Aimé Paris et adaptation à l'Allemand Dactylographie ÉCOLE BÉNÉDICT rue Neuve 18 Tél 21 164 Tous travaux machine écriture. Copies de certificats. Circulaires. 942

Timbres-poste Collectionneurs, vous trouverez toujours un choix superbe rue Numa Droz 74, au 3^{me} étage.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 70

MAGDA FILLE D'UNE DANSEUSE

PAR Margaret PEDLER

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

- Toute ma vie j'ai agi au gré de mes désirs, Juliane, et vous savez quel fut le résultat! Maintenant j'ai l'intention de faire pendant toute une année ce que d'autres voudront que je fasse...

Ni prières, ni exhortations ne purent ébranler sa détermination. Juliane, au désespoir, en référé à lady Arabella, comptant bien que celle-ci amènerait Magda à changer d'avis.

Mais lady Arabella reçut cette nouvelle avec un calme surprenant.

- C'est une résolution digne de l'enfant de Hugues de Valincourt, dit-elle d'un air pensif. Il y a en Magda l'oscillation d'un pendule. Chez les Valincourt - des demi-fous, ma chère - cette tendance a toujours existé. Ils ont toujours été excessifs ou bien exceptionnellement mauvais comme Ruper, le chef actuel de la famille, ou bien exceptionnellement dévots comme Catherine et Hugues. A ce propos, Catherine était entrée, elle aussi, dans la communauté des soeurs de la Pénitence... Je me demande si elle y est encore?

- Peut-être est-elle morte... ajouta-t-elle après quelques minutes de réflexion. J'ai entendu dire, au moment de la mort d'Hugues, qu'elle était gravement malade. Depuis, je n'ai jamais plus entendu parler d'elle.

- Magda n'a pas seulement du sang des Valincourt dans ses veines, elle a celui de sa mère! protesta Juliane, et vous n'allez pas lui permettre de mettre à exécution ce projet insensé!

- Ma chère, qui a jamais pensé que l'on pût ou non permettre quelque chose à Magda? Si elle a décidé d'être une sainte pénitente, elle le sera! Et ne fera pas les choses à moitié, je vous en réponds! Et puis... si vous voulez toute ma pensée, je pense que cela ne lui fera pas de mal.

- Ce n'est pas mon avis. Magda n'est pas faite pour être religieuse.

- C'est précisément en quoi l'essai lui sera salutaire, riposta prestement la vieille dame.

- Jamais on ne me fera croire que des fatigues corporelles et des privations matérielles suffisent à régénérer qui que ce soit, s'obstina la jeune femme

- Peut-être en ce qui vous concerne, mais chacun agit selon ses tendances et je crois sincèrement que pour une Valincourt c'est le seul moyen. En tout cas, ce n'est que pour un an, et un an est bien peu de chose dans toute une vie!

Néanmoins, harcelée par Juliane, lady Arabella s'efforça quelques jours plus tard de dissuader Magda de son projet.

- Si vous vivez assez longtemps, dit-elle railleuse, la Providence se chargera de vous procurer des expiations, vous n'avez vraiment pas besoin de les chercher. La pénitence est une voyageuse qui nous arrive toujours sûrement!

- Je ne désire pas seulement être «punie», répliqua Magda. C'est... je ne sais comment vous expliquer cela, marraine, mais même si je ne devais plus revoir Michel, s'il ne devait plus me parler, je serais heureuse d'être devenue une femme selon son coeur et son esprit.

Après quoi elle se refusa à discuter davantage sur le sujet et se mit à faire ses préparatifs avec le plus grand calme.

Pour rompre son contrat avec le Théâtre im-

périal, elle fut obligée de payer une forte somme d'argent, mais la paya sans regret.

Elle ne donna pas d'autre raison à son directeur que celle-ci:

- Je renonce à la danse, pour une année au moins...

Ce projet contraria vivement l'impresario, mais ses efforts de persuasion furent vains. Tout ce qu'il put obtenir fut que Magda consentit à une soirée d'adieux.

Pendant ce temps, Juliane, dont l'esprit normal et sain se refusait à admettre l'idée que Magda allait s'imposer pendant un an une telle discipline, décida de faire secrètement une démarche décisive auprès de Michel.

S'il aimait Magda comme il avait semblé l'aimer, il ne resterait certainement pas insensible lorsqu'elle lui apprendrait combien Magda se repenta et combien elle l'aimait.

En quittant la grande rue pleine de mouvement pour entrer dans la petite cour ancienne où Michel avait son appartement et son atelier elle se sentait aussi indécise et émue que si elle entrait là pour quelques mauvais desseins.

Le domestique qui vint ouvrir la porte, à son coup de sonnette timide, la regarda d'un air surpris.

- Je vais voir si Monsieur est là, dit-il sans vouloir se compromettre. si vous voulez bien entrer...

L'aspect inusité du grand atelier divisé en deux parties où il introduisit Juliane frappa cette dernière. Toutes les tapisseries, les coussins, les rares bibelots familiers qui d'habitude transformaient la partie la plus éloignée de l'atelier en un charmant petit salon, avaient été déménagés. Les chaises étaient couvertes de housses, le piano était enveloppé. Le grand chevalet lui-même qui était planté comme une grande croix dans la froide lumière septentrionale était recou-

vert. Le coeur de Juliane manqua de défaillir. Arrivait-elle trop tard? Michel était-il parti?

Quelques minutes après un pas rapide, résolu la rassura. La porte s'ouvrit et Michel entra. Il s'arrêta sur le seuil en reconnaissant la visiteuse, puis il s'avança et lui serra la main avec sa politesse habituelle et grave. Ensuite, il sembla attendre qu'elle expliquât le but de sa visite.

Juliane, de plus en plus nerveuse ne savait comment commencer le délicat entretien. Toutes les petites phrases qu'elle avait préparées pour cette entrevue disparurent tout à coup de sa mémoire tandis qu'elle constatait la transformation qui s'était opérée depuis quelques jours en Quarrington.

Deux fois elle essaya de parler, deux fois elle n'y réussit pas. Enfin elle balbutia:

- Michel, que... que signifie tout ceci?

Elle indiqua d'un geste l'atelier en sommeil.

- Cela signifie que je pars, répliqua-t-il. Je fais mes malles. Je quitterai l'Angleterre demain.

- Ne partez pas!

Ces mots furent prononcés malgré elle sur un ton impérieux.

Il lui jeta un regard rapide et soudain parut comprendre.

- Vous êtes une bonne amie, dit-il tranquillement. Mais il faut que je parte.

- Non, non, vous n'y êtes pas obligé, écoutez-moi.

- Rien ne peut changer ma décision, rien de ce que vous pourrez dire... Juliane... par conséquent il est préférable que vous ne me disiez rien.

- Mais je dois, insista-t-elle. Oh! Michel, je ne veux pas dire que Magda n'est pas à blâmer... que tout cela n'est pas affreux! Mais si vous pouviez la voir... maintenant... vous seriez obligé de lui pardonner et de l'aimer encore.

Elle s'exprimait avec simplicité, sincérité et elle était infiniment touchante. (A suivre.)

L'actualité suisse

La fin d'un roman

L'enquête menée au sujet des documents Fonjallaz prouve que l'ex-colonel n'a violé aucun des articles du code pénal militaire

(De notre correspondant de Berne)
Berne, le 11 février.

Le lieutenant-colonel Petitmermet, chargé de l'enquête en complément de preuve dans l'affaire Fonjallaz, a déposé son rapport écrit samedi à midi au département militaire. Lundi après-midi, le colonel Kissling, secrétaire du département a bien voulu renseigner la presse sur le contenu de ce document et les conclusions auxquelles aboutit l'enquête militaire. Voici le résumé de l'exposé qui nous a été fait.

L'objet et l'ampleur de l'enquête

Il importe tout d'abord de rappeler que M. Arthur Fonjallaz ne fait plus partie de l'armée. Par conséquent, le code pénal militaire ne peut éventuellement lui être applicable que dans une mesure très restreinte. Le dit code ne prévoit que quatre délits à la charge de personnes civiles. Et de ces quatre, un seul entraine en ligne de compte pour le juge enquêteur, soit la divulgation de secrets militaires.

Le lieutenant-colonel Petitmermet a donc eu à rechercher uniquement si le chef des fascistes suisses avait livré à une puissance étrangère des secrets militaires. Le juge a mené son enquête avec une conscience et une minutie à laquelle le département militaire fédéral tient à rendre hommage. La collaboration du chef de la police de sûreté vaudoise, M. Jaquillard, a efficacement secondé M. Petitmermet et les services qu'il a rendus ont été hautement appréciés à Berne.

L'enquête a pris une ampleur considérable; toutes les pistes découvertes ont été suivies, toutes les indications retenues et examinées. Après un mois de travail, le juge a présenté un rapport de 47 pages.

Des faux...

Les résultats sont déjà connus. Le fameux document où il est question de la vallée de l'Orbe et qui a été publié le 3 janvier par la presse socialiste, ainsi que tous les documents publiés plus tard ou qui ont été remis au dossier sont des faux. On a établi, sans conteste possible quand et où le papier a été acheté, quand et où le faussaire a loué la machine à écrire qui lui a servi à fabriquer les documents quand et par qui la machine à écrire a été rendue au bureau de location.

L'expertise graphologique concernant la signature est non moins péremptoire: l'écriture de l'ex-colonel Fonjallaz a été grossièrement imitée.

... et un faussaire

Quant au faussaire, c'est, comme on le sait déjà, le nommé Marcel Jaquier. Le rapport donne au sujet de cet individu quelques détails intéressants.

Jaquier n'avait pas 15 ans qu'il devait être envoyé dans une maison de correction. Devenu majeur, il était condamné plusieurs fois, en particulier en mai 1923, par le tribunal criminel du district de Lausanne qui lui infligeait 8 ans de pénitencier et le privait à vie de ses droits civiques. Jaquier s'était alors rendu coupable de 18 cambriolages.

Rendu à la liberté, il « travailla » dans les organisations syndicales révolutionnaires (tendance communiste) où il se signalait par ses violences de langage. Il committait bientôt quelques indélicatesses au préjudice de l'Union des chômeurs. En février 1934, il passa au fascisme et parvint à gagner la confiance de l'ex-colonel Fonjallaz qui le bombarde « chef de la garde nationale fasciste ». En cette qualité, il dirige les exercices de marche et de signalisation. Ce repris de justice rêve à de grandes choses, voire à un prochain Waterloo (pour le fascisme ou pour la démocratie ?) puisqu'un beau jour il écrit à son grand chef une dépêche « qui doit parvenir à Lutry par les moyens les plus rapides » et qui contient ces mots:

« Chef ! Votre garde saura mourir à son poste et ne se rendra jamais. A qui la Suisse ? A vous ! » Signé: Garde nationale fasciste, le chef de la garde, Jaquier.

M. Fonjallaz fut informé des antécédents de Jaquier. Il n'en tint pas compte assez tôt. Ce n'est qu'en octobre 1934, alors que Jaquier avait de nouveau confondu la caisse du parti avec sa poche, qu'il fut expulsé du parti fasciste. Il menaça aussitôt de faire des révélations sensationnelles et à la fin de l'année, mettant sa menace à exécution il livrait les fameux documents à un nommé Choux, dit Abel Sarrol, rédacteur au « Travail ». Choux a reconnu qu'il n'ignorait pas tout du passé de Jaquier.

La perquisition de Lutry

Dès que les autorités fédérales furent avisées que les documents allaient être publiés, le procureur général fit surveiller la villa de Fonjallaz, à Lutry. Cette surveillance dura jusqu'au samedi, soit jusqu'à l'arrivée de l'ex-colonel, rentrant de Paris. Aussitôt la police fit une perquisition qui ne donna aucun résultat positif. Les renseignements de Jaquier sur l'arsenal clandestin et les passages souterrains étaient tout aussi faux que ses petits papiers.

Une conclusion... qui ne clôt pas toute l'affaire. Le juge instructeur propose au département militaire fédéral de ne pas donner suite à l'affaire puisque l'accusation est fondée sur des

documents qui se sont révélés faux. Le département militaire fait siennes ces conclusions et demandera au Conseil fédéral de transmettre tout le dossier au ministère public pour examiner si l'activité de l'ex-colonel peut donner lieu à des poursuites en vertu des dispositions du code pénal fédéral (qu'il ne faut pas confondre avec le code pénal militaire) ou des codes cantonaux.

Du point de vue militaire l'« Affaire Fonjallaz » est donc liquidée. On saura bientôt si elle continue sur le terrain du droit pénal ordinaire et dans quelle direction.



Soirée de la Société de chant «La Concordia»

On nous écrit: Désireuse de fêter dignement le 81me anniversaire de sa fondation, la Société de chant «La Concordia» avait convié samedi passé ses membres honoraires et passifs à une soirée familière dans la grande salle de l'Ancien Stand. La soirée débuta par un concert dont nous nous plaignons à relever la belle tenue musicale, sous l'expertise baguette de son directeur, M. G. Pantillon, prof. la société exécuta quatre chœurs étudiés avec un soin tout particulier: l'oeuvre de Hegar «Jung Volkers», aux sonorités si empreintes de modernisme, fut enlevée avec un enthousiasme débordant par cette belle cohorte de 60 chanteurs éprouvés; le double quatuor, formé des meilleurs éléments de la société, nous charma par quatre ravissantes productions d'art populaire. La Concordia s'était, en outre, assuré le concours bénévole et gracieux de trois solistes de valeur: MM. Zimmermann, deux très sympathiques «Auslandschweizer» établis depuis quelques mois en notre ville en vue de la création d'industries nouvelles, ont su nous prouver que les fonctions de technicien et d'ingénieur n'étaient pas incompatibles avec celles de parfaits musiciens; M. Robert Zimmermann, doué d'une admirable voix de baryton, a chanté avec une science éprouvée plusieurs Lieder de Schubert, Brückler et Schurann; son frère, M. H. J. Zimmermann, ing., est un maître de l'archet, ancien élève du grand Ysaye, il exécuta avec sentiment deux pages admirables de Bach (l'air fameux sur la corde de sol) Massenet et, en rappel, le Cygne de Saint-Saëns. Un jeune pianiste de notre ville, M. Roger Schmitt, chez qui la valeur n'attend pas le nombre des années, interpréta avec une autorité et une musicalité étonnantes chez un si jeune homme, le célèbre Scherzo en si-b mineur de Chopin. Signalons aussi les accompagnements discrets et si nuancés de Mme John Robert. Le concert se termina par une comédie d'un comique irrésistible en pur schwytyerdütsch, enlevé avec brio par un groupe d'amateurs sous la direction de M. E. Siegfried. Au cours de la Soirée, le président de la Concordia adressa un vibrant appel à ses membres, en vue de la Fête fédérale de chant de cette année à Bâle; la Concordia y est inscrite en IIIme Division; courage donc et bonne chance à cette vaillante société pour ce concours où la concurrence s'avère très serrée, puisque plus de 50 sociétés sont inscrites en IIIme Division.

On patine au Doubs.

On nous informe que l'on peut patiner depuis les Brenets jusqu'au Saut du Doubs. La glace est excellente.

SPORTS

Ski. — Les concours des Prés d'Orvin

Deux magnifiques journées pour des concours qui se sont déroulés selon le programme prévu. Une foule de spectateurs ont assisté aux épreuves qui, toutes, furent intéressantes.

Voici les résultats: Course de fond. Juniors A. 7 km.; 1. Pétremand Roger, La Chaux-de-Fonds, 40,23; 2. Grosjean Arthur, Bienne, 40,50; 3. Haag Emmanuel, Bienne, 41,44; 4. von Weissenfluh A., Bienne, 44,44.

Juniors B. 7 km. 1. Krebs Ernest, St-Imier, 37,24; 2. Laengacher Arthur, Granges, 38,59; 3. Somazzi V., Berne, 40,48; 4. Bezzola Hans, Bienne, 41,19; 5. Jaeger Walter, Bienne, 42,28.

Seniors I, 15 km.: 1. Limacher Alfred, Lucerne, 1 h. 12 min. 07 sec.; 2. Jost Eugène, Lucerne, 1 h. 15 min. 30 sec.; 3. Rossel René, Bienne, 1 h. 17 min 02; 4. Bichsel Otto, Berne, 1 h. 17 min. 39 sec.; 5. Cattin André, St-Imier; 6. Muller Hans, Bienne; 7. Perret Emile, Le Locle.

Seniors II, 15 km.: 1. Siegenthaler Alfred, Granges, 1 h. 18 min. 14 sec.; 2. Gygax René, Le Locle, 1 h. 21 min. 09 sec.; 3. Albrecht Gérald, Bienne, 1 h. 22 min. 30 sec.; 4. Scheidegger Werner, Berne, 1 23 22; 5. Feller Armin, Granges, 1 23 51.

Vétérans I, 15 km.: 1. Zeier Hans, Lucerne, 1 12 22; 2. Lienhard Charles, Bienne, 1 21 33.

Slalom (38 partants): 1. Krall Emile, Bienne, 48 sec.; 2. Perret Emile, Le Locle, 57 sec.; 3. Moser Willy, Bienne; 4. Glatthard Charles, Berne, 58 sec.; 5. Cattin André, St-Imier, 59 sec.

Juniors: 1. Tschannen E., St-Imier, 318. 2. Aussani A., Villars, 268,5. 3. Meister F., SK Gurten. 4. Girard H., Sylva Locle. 5. Gaffino R., Bienne. 7. Hosteter H., Bienne.
Seniors II: 1. Wirz E., La Chaux-de-Fonds, 310,3. 2. Rossel René, Bienne, 301,4. 3. Bichsel O., Berne. 4. Glatthard K., Berne.
Seniors I: 1. Nydegger R., Chaux-de-Fonds, 330,8 (meilleur saut). 2. Gygax R., Sylva Locle. 3. Perret E., Sylva Locle. 4. Siegenthaler A., Granges. 5. Cattin A., St-Imier.
Course combinée. Juniors. 1. Grosjean Arthur, Bienne, 260,1; 2. Gaffino R., Bienne, 333,6; 3. Horn H., Berne.
Seniors. 1. Perret Emile, Sylva, Locle, 121,80 (gagnant du challenge Funiculaire Bienne-Evilard); 2. Rossel R., Bienne, 125,79; 5. Gygax R., Sylva, Locle; 4. Cattin A., St-Imier; 5. Bichsel O., Berne.

Les concours du Ski-Club

Le comité du Ski-Club de notre ville prépare activement la grande manifestation sportive de la saison, qui cette année comporte 3 épreuves: Courses-relais: Samedi 16 février 1935, dès 14 h. 45, à Bel-Air.

Cette épreuve se courra suivant le nouveau règlement de la F. I. S. qui prévoit 5 parcours au lieu de 4, comme précédemment. Notons encore que, suivant ce même règlement, le départ sera donné à tous les coureurs sur une même ligne, ceci offrant aux équipes les mêmes chances et au public un spectacle plus captivant.

Le comité du Ski-Club est heureux d'annoncer au public que plusieurs de nos coureurs qui ont vaillamment défendu nos couleurs à Grindelwald prendront part à la course.

Slalom: Dimanche 17 février, dès 9 h. 30, au sommet de Pouillerel.

Cette compétition, très spectaculaire, réunira un grand nombre de participants et parmi eux plusieurs spécialistes de la branche.

Concours de saut: Dimanche 17 février, dès 14 h. 30, au Tremplin de Pouillerel.

Cette dernière épreuve réserve au public un spectacle de toute beauté, étant donné que les meilleurs sauteurs de la région et de notre ville ont assuré leur concours.

Que tous les sportifs se donnent rendez-vous le samedi à Bel-Air et le dimanche à Pouillerel.

Ski-Heil.

Ski. — Succès chaux-de-fonniers

Au concours de Bienne, le dimanche 10 courant aux épreuves de saut, Wirz Ernest est sorti premier de la Catégorie Seniors II et Nydegger René, premier de la catégorie Seniors I. En outre, au concours de la Berra, organisé par le Ski-Club Fribourg, André Boillat est sorti 3me au concours de descente et 3me au slalom. Tous trois sont membres du Ski-Club La Chaux-de-Fonds.

Lutte. — Fête cantonale de lutte

Le comité d'organisation de la prochaine fête cantonale de lutte s'est constitué hier et a appelé à sa présidence M. Max Berthoud. La date de la fête a été fixée au 26 mai, avec renvoi éventuel au 30 mai. La fête sera organisée d'un commun accord par la société de gymnastique l'«Ancienne» et par le «Club des lutteurs du Vignoble».

Ping-Pong. — Les Suisses à Londres

Pour le championnat du monde féminin, l'Allemagne a battu la Suisse 3-1; Miles Iseli et Wyss ont gagné le double en battant Miles Krabsbach-Fehlhut 21-19; 21-18.

Le championnat de football en France

Voici les résultats des rencontres disputées dimanche et comptant pour le championnat de première division:

R. C. Strasbourg bat Olympique Lillois 4-1.
F. C. Sochaux bat Red Star, 7-2.
A. S. Cannes bat F. C. Sète, 2-0.
Olympique Marseille bat S. C. Nîmes, 3-1.
S. O. Montpellier bat F. C. Antibes, 2-0.
S. C. Fives bat Racing Club Paris 2-1.
Excelsior A. C. et Stade Rennais nul 0-0.
Olympique Alès et F. C. Mulhouse, nul 2-2.
A la suite de ces matches le classement est:

	MATCHES				Points
	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	
F. C. Sochaux	22	16	4	2	36
R. C. Strasbourg	22	16	4	2	36
Ol. Marseille	22	11	4	7	26
F. C. Sète	22	8	9	5	25
Racing Club Paris	22	10	5	7	25
Excelsior A. C.	22	10	5	7	25
F. C. Mulhouse	22	10	4	8	24
Ol. Lillois	22	10	2	10	22
A. S. Cannes	22	9	3	10	21
Stade Rennais	22	7	5	10	19
S. S. Fives	22	8	1	13	17
Antibes F. C.	22	5	6	11	16
Ol. Alès	22	6	3	13	15
S. C. Nîmes	22	4	4	14	12
S. O. Montpellier	22	5	2	15	12

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction, elle n'engage pas le journal.)

Conférence avec projections de Mlle Dr Marg. Evard.

Ce soir, à 20 h. 15 précises, à l'Amphithéâtre du Collège primaire, Commission scolaire et Société d'histoire organisent une conférence publique et gratuite sur «Ce que nous ignorions de Marie-Anne Calame, 1775-1834.»

Enfants, amenez vos parents !..

Mercredi, en matinée, à 15 h 30, à la Scala, pour voir le plus beau film de tous les temps, «La Symphonie inachevée»!!!

RADIO-PROGRAMME

Mardi 12 février

Radio Suisse romande: 7,00 Leçon de gymnastique, 12,30 Dernières nouvelles, 12,40 Concert, 16,00 Concert, 17,00 Disques, 17,15 Concert, 18,00 Métallurgie, 18,25 Séance récréative pour les enfants, 18,45 Disques, 19,00 Le général Dufour 19,20 Disques, 19,40 Causerie, 19,50 Prévisions météorologiques, 20,00 Causerie, 20,15 Concert, 21,15 Dernières nouvelles, 21,25 Concert, 22,00 Les travaux de la S. d. N.

Télédiffusion: 7,15 Munich: Concert, 11,30 Lyon-la-Doua: Concert; 15,30 Disques, 22,15 Francfort: Concert 23,00 Dresde: Concert.

Radio Suisse allemande: 12,00 Concert, 12,40 Concert, 15,30 Concert, 16,00 Concert, 18,00 Concert, 19,40 Concert, 20,30 Concert.

Emissions intéressantes à l'étranger: Poste Colonial 20,30 Concert Budapest 20,30 Concert, Bruxelles 21,00 Concert Munich 23,00 Concert.

Mercredi 13 février

Radio Suisse romande: 7,00 Leçon de gymnastique, 12,30 Dernières nouvelles, 12,40 Disques, 16,00 de Berne, 18,00 L'heure des enfants, 18,30 Cours d'espéranto, 18,40 Disques, 18,50 Pour les joueurs d'échecs, 19,10 Les merveilles de l'organisation animale, 19,40 Radio-chronique, 19,59 Prévisions météorologiques, 20,00 Musique de chambre, 20,20 L'art dramatique contemporain, 20,40 Concert, 21,15 (env.) Dernières nouvelles, 22,20 (env.) Le quart d'heure de l'auditeur, 22,35 Disques.

Télédiffusion: 7,15 Francfort: Concert, 10,50 Lyon-la-Doua: Concert, 14,00 Paris P. T. T.: Concert, 23,00 Lyon-la-Doua: Concert

Radio Suisse allemande: 12,00 Disques, 12,40 Disques, 16,00 Concert, 16,30 Concert, 17,05 Chants, 17,35 Disques, 19,30 Concert.

Emissions intéressantes à l'étranger: Bruxelles 21,00 Concert, Lyon-la-Doua 21,30 Concert, Radio-Luxembourg 21,45: Festival, Hambourg 23,00: Concert.

Bulletin de bourse

du Mardi 12 février 1935

Banque Fédérale S. A. 230 (+3); Banque Nationale Suisse 595 d.; Crédit Suisse 583 (-2); S. B. S. 428 (-2); U. B. S. 265 (-2); Leu et Co 230 d.; Banque Commerciale de Bâle 158 (+2); Electrobank 580 (-2); Motor-Colombus 217 (-2); Aluminium 1580 (-5); Bally 750 d.; Brown Boveri 57 d.; Lonza 74 (-3); Nestlé 780 (-2); Indelec 558 d.; Schappe de Bâle 647 (-33); Chimique de Bâle 3575 (+25); Chimique Sandoz 5300; Triques ord. 295 (-4); Italo-Argentine 101 (0); Hispano A-C 765 (-12); Dito D. 150 (-1); Dito E. 150 1/2 (-1/2); Conti Lino 105 (0); Forshaga 71 d.; S. K. F. 158 d.; Am. Européen Séc. ord. 13 3/4 (0); Séparator 47; Saeg A. 291 1/2 (-3/4); Royal Dutch 292 (-3); Baltimore et Ohio 35 1/2 (-1); Italo-Suisse priv. 150; Oblig. 3 1/2%; C. F. F. (A-K) 94,75 %.

Bulletin communiqué à titre d'indication par la Banque Fédérale S. A.

Change

Paris 20,3775; Londres 15,1125; New-York (câble) 3,09 7/8; Buenos-Ayres (peso) 79,50; Bruxelles 72,05; Milan 26,2625; Madrid-Barcelone 42,225; Amsterdam 208,70; Berlin (mark libre) 124; Prague 12,9125; Stockholm 77,95; Oslo 75,95; Copenhague 67,50; Varsovie 58325.

Bulletin météorologique des C. F. F.

du 12 Février à 7 heures du matin

Alt. en m.	STATIONS	Temp. centig.	TEMPS	VEN.
280	Bâle	-6	Très beau	Calme
543	Berne	-9	"	"
587	Coire	-6	"	"
1043	Davos	-18	"	"
632	Fribourg	-10	"	"
394	Genève	-5	"	"
475	Glaris	-11	"	"
1109	Göschenen	-9	"	"
566	Interlaken	-7	"	"
995	La Chaux-de-Fds	-18	"	"
450	Lausanne	-4	"	"
208	Locarno	0	Nuageux	"
338	Lugano	0	Couvert	"
439	Lucerne	0	Très beau	"
398	Montreux	-4	"	"
482	Neuchâtel	-6	Très beau	"
505	Ragaz	-6	Nuageux	"
673	St-Gall	-7	Couvert	"
1856	St-Moritz	-22	Très beau	"
407	Schaffhouse	-7	"	Calme
1606	Schuls-Tarasp	-16	"	Bise
537	Sierre	-8	"	Calme
562	Thoune	-7	"	"
389	Vevay	-2	"	"
1609	Zermatt	-19	Très beau	"
410	Zurich	-6	Très beau	"



Voilà ce qui fait le bon café!

C'est vrai: Pour préparer un bon café Franck-Arome est indispensable. ... à la joie d'innombrables ménagères satisfaites!

Avez-vous quelque chose à vendre ? Voulez-vous louer un appartement ? Cherchez-vous une place ? Demandez-vous des employés ?

Mettez une annonce dans **L'IMPARTIAL** journal le plus répandu de La Chaux-de-Fonds, dans le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois, pénétrant dans tous les ménages de la ville et environs et consulté tous les jours par quantité de personnes, de toutes conditions, à la recherche de renseignements utiles.

Abonnements d'annonces avec rabais. Tirage élevé. Projets et devis sur demande.

Helo-Ruigo



L'exquise sauce **Lenzbourg** toute prête pour spaghettis, raviolis, macaronis, risotto etc.

¼ boîte -.65
½ boîte 1.10

Ferblantier - Appareilleur

Je soussigné **Louis VUILLEMIN**, ferblantier, Paix 67, annonce à mon ancienne et fidèle clientèle, que pour raison d'âge, j'ai remis mon atelier et mon magasin à M. Otto Fehlmann.

En remerciant mes clients de la confiance dont ils m'ont honoré, je les prie de la reporter sur mon successeur.

La Chaux-de-Fonds, 1er Février 1935 1597

Louis VUILLEMIN.

Me référant à l'annonce ci-dessus, j'avise Messieurs les propriétaires et le public en général, que je reprends l'Atelier de ferblanterie, installations sanitaires, réparations, etc., ainsi que le magasin d'articles de ménage de M. Louis Vuillemin.

Par un travail consciencieux et des prix modérés, j'espère mériter la confiance que je sollicite. 1597

La Chaux-de-Fonds, 1er Février 1935

Otto Fehlmann.
Paix 67

A louer, 80 fr.

3 chambres plus une petite, linoléums posés, cuisine, chambre de bains, corridor éclairé; 2 entrées indépendantes si désiré, permettant de faire bureau et appartement bien distincts ou sous-louer partiellement, 5 fenêtres sur rue Léopold-Robert. — S'adresser **Etude Rosset**, rue Léopold-Robert 52. 1962

Appartements modernes et Garages chauffés

3, 4 et 5 pièces à louer de suite ou date à convenir, situés à la **rue du Nord 183 a - 189.**

S'adresser au **Bureau BIÉRI**, rue du Nord 183, s. v. p. 1663

A LOUER

de suite ou époque à convenir :
RETRAITE 14 : appartement de deux pièces, cuisine et dépendances, avec parcelle de jardin.

COLLEGE 12 : appartement de trois pièces, cuisine et dépendances

S'adresser à l'**Etude Robert-Tissot et Marchand**, rue Léopold-Robert 4 1580

Grands magasins

rue Léopold-Robert 57-59, à louer pour le 30 avril 1935. — S'adresser à **Gérances & Contentieux S. A.**, rue Léopold-Robert 32. 15751

L'HOTEL de la TRUITE

au **Champ du Moulin** (Neuchâtel) est à vendre ou à louer

Restaurant, 14 chambres, salles de sociétés, jardin. Conditions favorables. — Ecrire à la **Banque Cantonale Neuchâteloise**, Neuchâtel. P 1225 N 1583

Entreprise de Serrurerie

Sur les bords du Lac Léman, à remettre pour cause de santé, vieille renommée et bonne clientèle. Eventuellement, conviendrait pour mécanicien, garage, etc. Affaire très intéressante. — Offres sous chiffre **O F. 169 Ve** à **Orell Füssli Annonces**, Vevey. AS 45016 L 1839

IMMEUBLE

On demande à acheter immeuble avec magasin près de la Gare. — Faire offres, avec prix et conditions sous chiffre **J. N. 1205** au bureau de l'**IMPARTIAL**. 1205

Si vous voulez développer vos connaissances de la **Langue allemande** il vous faut tout la pratiquer. Le journal bilingue

Le Traducteur

vous aidera de la manière la plus simple et la moins pénible à réaliser ce but, en vous fournissant un excellent choix de **lectures variées** accompagnées d'une **bonne traduction**, méthode qui vous permettra d'**enrichir votre vocabulaire** par simple comparaison et de vous approprier les **tourures caractéristiques** de la langue allemande. Des dialogues, rédiger spécialement à cet effet, vous introduiront dans la **langue de tous les jours**. L'occasion, offerte par cette publication, de **correspondre** avec les lecteurs de langue allemande vous sera d'un grand secours.

Demandez le **numéro spécimen gratuit** à l'Administration du **Traducteur**, M^{re} V^{ve} C. Luthy, rue Léopold-Robert 48, à La Chaux-de-Fonds (Suisse)

SOLDES

Corsets sur mesure, R. Worpe

13, RUE D.-JEANRICHARD — TELEPHONE 21.213

une série de ceintures à faire à Fr. 30.—

749 » » » » » » 32.—

» » » » » » 35.—

DERNIÈRE COUPE — FOURNITURES DE 1^{re} QUALITE

Fiancés !

N'oubliez pas qu'un beau **meublier**, de qualité, au plus bas prix du jour, s'achète au

MAGASIN F. PFISTER

rue Léopold-Robert 73
LA CHAUX-DE-FONDS

Ecole Cantonale d'Agriculture CERNIER

Une nouvelle année scolaire s'ouvrira en avril prochain

I. ECOLE ANNUELLE: Cours théoriques et pratiques, été et hiver, pour jeunes gens désirant se vouer à l'agriculture ou se perfectionner dans cette profession. Initiation à tous les travaux de la ferme et des champs. En hiver **cours spéciaux de vannerie, charonnage, menuiserie, sellerie et réparations de machines agricoles.**

Délat pour l'inscription: **26 mars**. Des bourses peuvent être accordées.

II. COURS DE PRATICANTS: Durée un semestre.

Diplôme ou certificat de capacité à la fin des études. Pour renseignements ou prospectus, s'adresser à la **Direction de l'Ecole**, à Cernier. P. SERO C. 845

Une tasse de thé désaltère réchauffe est économique

Goûtez nos thés

	Rist. déd.
Oiseau de Paradis avec 1 bon 50 gr. -.80	-.72
avec 2 bons 100 gr. 1.30	1.17
Mélange anglais 125 gr. 1.40	1.26
Paquets cellophane avec 1 bon 200 gr. 1.60	1.44
Thé au détail 1000 gr. 7.—	6.30

Société de Consommation

Fiancées Profitez
Ménagères des derniers jours de notre

VENTE DE BLANC

qui vous permet d'acheter à des prix très avantageux des marchandises de qualités sérieuses

Au Comptoir des Tissus

C. Vogel Serre 22 1^{er} étage

Remington



Portable

Machines à écrire petit format

7 modèles divers (dont 3 100% silencieux), pour tout usage depuis fr. 225.—.

Facilités d'acquisition par acompte minime et versements mensuels accessibles à tous — également en location sur désir.

Nous reprenons en échange à des conditions avantageuses les anciennes machines à écrire usagées de tous systèmes.

Demandez conditions plus détaillées, sans engagement pour vous à

Antoine Waltisbuhl & Cie - La Chaux-de-Fonds

1476 Rue de la Chapelle 4 Tél. 23.015

HURNI Serre 28

Machines à coudre

Platt Mundlos, Bernina 013

Institut de Langues et de Commerce CHATEAU DE MAYENFELS PRATTELN (Bâle Campagne)

Education soignée. Enseignement primaire, secondaire et commercial. Préparation aux classes supérieures. Site magnifique. SA-651-x 1845 Prospectus gratuit. Direction: TH. JACOBS.

Etat-Civil du 11 Février 1935

PROMESSE DE MARIAGE
Racine, Paul-Edmond, émailleur, Neuchâtois, et Gamba, Rose-Léa, Italienne.
DÉCÈS
8272. Amster, René-Charles, fils de Karl et de Berthe-Alice, née Brandt, Argovien, né le 8 février 1915. — Incinération: Weissmüller, rue Perrinajquet, Elise-Olga, épouse de Alcide, Bernoise et Neuchâtoise, née le 4 octobre 1875. — Incinération: Luisoni, née Vittori, Marina-Eva, épouse de Charles-Antoine, Tessinoise, née le 15 avril 1886. — 8273. Röthlisberger, née Leibungut, Rosina, épouse de Gottfried, Bernoise, née le 23 février 1872.

Pension Villa Cheltonia

Vue sur le lac et les Alpes. Soleil, tout confort, eau chaude et froide, excellente cuisine. Prix pension fr. 6.- et 7.-. Arrangement pour séjours prolongés. — Béhusy, Lausanne. Téléphone 29 747. AS 35053 L 1905

POURQUOI TOUSSER ?
"Pass-toux" vous guériront
En vente à fr. 1.20
DROGUERIE
ROBERT Frères
Marché 2 1701

Vendeuse

Commerce d'Alimentation à La Chaux-de-Fonds, cherche employée sérieuse, active et de toute confiance, pas au-dessous de 18 ans. Nourrie et logée. Entrée le 1er Mars ou date à convenir. — Ecrire sous chiffre A. B. 1965, au bureau de L'IMPARTIAL.

acheveur

Connait la bijouterie, travaille l'acier, l'argent et l'or. Connaissances très approfondies du métier. S'adresser au Conseil de bourgeoisie, St-Imier. P 2539 J 1976

Numa-Droz 25

2me étage, 3 belles chambres, w. c. à l'étage, chambre de bains, part au jardin, à louer pour le 30 Avril. — S'adresser Place du Marché 1, au 3me étage. 1963

PESEUX

A louer dès le 1er Octobre ou époque à convenir, dans quartier tranquille et maison d'ordre, à 3 minutes gare et tram, bel appartement, 5 à 7 pièces, terrasse, toutes dépendances et jardins. Pour visiter, s'adresser rue des Meuniers 8, 1er étage et pour traiter, au Dr Verdan à St-Aubin. 1977

Meubles de bureau

à vendre, 2 bureaux américains, 1 grand coffre, 3 armoires classeurs à stores, etc., inventaire complet à disposition, bas prix. H. Ferner, rue Léopold-Robert 82. Téléphone 22 367. 1535

Meubles d'occasion

A vendre de suite:
1 armoire à 2 portes, 48 fr.
divan turc avec matelas, canapé moquette, 45 fr.
coiffeuse, 3 glaces, 95 fr.
chambre à coucher à 2 lits, chêne ciré, literie extra.
id., grand lit, noyer poli.
régulateur, belle sonnerie, 25 fr.
gramme-meuble 59 fr.
secr. table noyer, 50 fr.
Tous ces articles de très bonne fabrication, peu usagés et cédés très bon marché. 1826

Salle des Ventes Serre 28
Journaux illustrés et Revues à vendre après lecture à 30 cts le kg. 1878
LIBRAIRIE LUTHY

S. A. des Immeubles
rue Léopold-Robert 6 et 8
à La Chaux-de-Fonds

MM. les porteurs de délégations hypothécaires 4 1/4 % sont informés que les délégations portant les numéros 210, 241, 283 sont sorties au tirage pour être remboursées le 15 Mai 1935 par Fr. 1000. — à la caisse de la Société de Banque Suisse à La Chaux-de-Fonds.
Les titres remboursables doivent être accompagnés des coupons non échus. 1994
La Chaux-de-Fonds, le 12 Février 1935.
Le Conseil d'Administration.

PENDANT LES JOURS FROIDS

Un grog bien chaud au Rhum
ou du thé additionné de Rhum
Rhum (Martinique Grand arôme) le l. 5.- 4.50
(Jamaïque s/v.)
(Vieille réserve)
Nos qualités sont supérieures
Société de Consommation 1972

Des centaines de milliers de personnes utilisent l'eau chaude courante fournie par le
Boiler Cumulus
dont nous produisons depuis peu un modèle de qualité supérieure encore:
Le "Cumulus" garanti de la rouille.
FR SAUTER S.A. Fabrique d'appareils électr. BALE
Bureau technique de Genève, 12, rue Diday

On cherche dames et jeunes filles sérieuses
qui auraient le plaisir à prendre
dépôt de vente
d'étoffes d'après collection d'échantillons
soldes d'étoffes et linge en tricot
d'une importante maison suisse. Capitaux pas nécessaires, haute commission, toujours bel assortiment et bon gain. — Offres sous chiffre X. 1503 G. à Publicitas S. A., Zurich. SA 1029 St 1979

Institut Château d'Oberried Belp
près Berne
Internat pour 20 garçons et jeunes gens. Sérieuses études classiques et commerciales.
Classes spéciales et individuelles d'allemand
Vie récréative en commun. Culture physique. Références et prospectus par la Direction. Dr. M. Huber. SA 11073B 305

Pour cause de prochaines transformations la fabrique de
MEUBLES J. MARELLI
Chapelle 6 Tél. 21.300
est en mesure de vous offrir à des conditions particulièrement avantageuses quelques belles
SALLES A MANGER et CHAMBRES A COUCHER
garanties sur factures

Pensionnat de jeunes filles "TANNECK"
Gelterkinden (Bâle - Campagne)
Etude approfondie de la langue allemande, anglaise, commerce, piano. Section ménagère, etc Sport. Climat fortifiant. Séjour de vacances. Chauffage central. Prix modéré. Prospectus par M. et Mme Lenk. SA 181915 L 20387

BAUX A LOYER. - Imprimerie Courvoisier
Rue du Marché 1

A louer

pour le 30 Avril 1935
Terreaux 14, rez-de-chaussée de 5 pièces, cuisine, dépendances. 1751
Pour de suite ou à convenir:
Puits 29, vignon, 2 chambres, cuisine, dépendances. 1752
Terreaux 14, pignon 2 chambres, cuisine, alcôve, dépendances. 1753
Industrie 11, 3me étage de 3 ou 4 chambres, cuisine, dépendances. 1754
Puits 18, rez-de-chaussées remis à neuf de 2 et 3 chambres, cuisine, dépendances, w.-c. intérieurs. 1755
Industrie 30, logements de 3 chambres, cuisine, dépendances et pignon de 2 chambres, cuisine. 1756
Ronde 20, rez-de-chaussée, de 3 chambres, cuisine, dépendances. 1757
Industrie 34, 1er étage, 3 chambres, cuisine, dépendances. 1758
S'adr. à M. Marc Humbert, gérant, rue Numa-Droz 91.

A LOUER

près du Parc des Grêlets.
Jacob Brandt 59, appartement de 3 et 4 pièces avec tout confort moderne.
Jacob-Brandt 55, un appartement de 2 pièces.
Jacob-Brandt 55, grands garages.
Rue du Commerce 53, un atelier de 35 m2 avec 4 grandes fenêtres au prix réduit de fr. 35.- garage au prix de fr. 15.-
Rue de la Rucho, grands garages.
S'adresser à Fontana, rue Jacob-Brandt 55 1770

Rue du Parc 26

appartement moderne de 4 chambres, bout de corridor éclairé, bains installés, chauffage central à l'étage, à louer pour le 30 avril 1935. — S'adresser Bureau Fiduciaire Emile Roemer, Rue Léopold-Robert 49. 1587

LOCAL

A louer de suite ou à convenir local pour 15 ouvriers, avec fonderie. Convientrait pour montage de boîtes ou mécanicien. 16791
S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL.

Fritz-Courvoisier 62 a

Bel appartement de 3 pièces, chauffage central, à louer pour le 30 Avril 1935 ou époque à convenir. — S'adr. Banque Cantonale, rue Léopold-Robert 44, La Chaux-de-Fonds. P-2113-C 1222

A louer

de suite ou date à convenir,
superbe Appartement
8 pièces
Confort moderne. Situation centrale.
S'adr. Serre 11 bis, au Bureau. 1394

Léopold-Robert 62

2^e étage
Appartement moderne de 4 chambres, bout de corridor éclairé, chambre de bains installée ou non, chauffage central à l'étage, à louer pour le 30 avril 1935.
Même maison:
4me étage, 3 pièces, bout de corridor éclairé et un de 2 pièces. S'adresser au 1er étage, à gauche jusqu'à 15 heures. 1794

VEVEY

A louer de suite ou époque à convenir, 2 beaux appartements de 7 chambres dans villa: belle situation, grands balcons avec vue superbe sur le lac. Prix très modéré. — Offres sous chiffre C. R. 1851 au bureau de L'IMPARTIAL. 1851

Monsieur et Madame Charles TOMBET DROZ et leur petit Gilbert, ainsi que leurs familles, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et les prient de croire à leur reconnaissance émue. 1975

La famille de feu Madame Bertha CALAME-GROSSEN, profondément touchée des nombreuses marques de sympathie, remercie bien vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et exprime sa profonde reconnaissance. 1973

Domaine à vendre

Beau domaine pour la garde de 8 à 10 pièces de bétail, situé aux environs de La Chaux-de-Fonds, avec maison d'habitation, pâturage et forêt, est à vendre. — S'adresser sous chiffre P. A. 1885 au bureau de L'IMPARTIAL. 1885

Accordéon chromatique

neuf, avec registre et tous accords, belle sonorité, est à vendre très avantageusement — S'adr. chez M. Walther Perret, rue Numa-Droz 126. 1601

On demande à acheter

1 bureau double avec tiroirs, éventuellement 2 tables machine à écrire. — Faire offres, avec dimensions des meubles, sous chiffre D. N. 1968, au bureau de L'IMPARTIAL. 1968

TOUR

On demande à acheter d'occasion, un tour de mécanicien, d'établi; entre-pointes 70-80 cm. avec accessoires. — Offres détaillées et prix sous chiffre J. 3209 L., à Publicitas, Lausanne. AS 35057 L 1978

Malle d'auto

longueur 80 à 90 cm, largeur 30 à 40 cm, hauteur 50 cm, est demandée à acheter en bon état. — S'adresser à M. Bartschi, bouclier, Saignelégier 1970

Presse Bliss, 50 tonnes

se recommande pour raccommodages en journée, ou des heures. — S'adr. à Mme Jeannin, rue de la Charrière 13A. 1966

Apprentie

ayant l'habitude de l'ordre, sérieuse, active, débrouillarde et bonne écriture est demandée par bureau d'expert-comptable. — Faire offres écrites avec photo, sous chiffre A. G. 1971 au bureau de L'IMPARTIAL. 1971

Cas imp. évu. A louer, pour

appartement de 3 pièces, cuisine, alcôve, w.-c. intérieurs, vestibule, en plein soleil, 4me étage, 58.- fr. par mois. — S'adresser à M. Lang, rue du Parc 100. 1877

75 frs par mois y compris le

à louer un logement de 3 pièces, 1er étage au soleil, chauffage central général, remis entièrement à neuf, pour de suite ou époque à convenir. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 1990

A louer de suite ou époque à

convenir, un bel appartement de 4 pièces, cuisine et toutes dépendances, bien situé, dans maison tranquille. — S'adresser rue du Doubs 71, au 2me étage. 1947

A louer appartement de 2 pièces

et cuisine, w. c. intérieurs, situé au soleil, dans maison d'ordre, libre pour le 1er mars ou à convenir. — S'adresser au Café Central, rue Léopold Robert 2. 1993

A louer, pour le 30 Avril, ap-

partement de 3 chambres, bout de corridor éclairé, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Serre 37, au 1er étage. 1967

Chambre meublée à louer ou

pendant, chauffé, soigné. Discrétion absolue. Ecrire sous chiffre A. B. 1760, au bureau de L'IMPARTIAL. 1760

On demande à louer pour le

31 octobre 1935, appartement de 2 grandes chambres, cuisine, corridor et dépendances dans quartier de l'Abeille. — Offres avec prix sous chiffre E. C. 1964 au bureau de L'IMPARTIAL. 1964

Perdu depuis le 1er février, une

chatte blanche et noire. — Prière de la rapporter contre récompense rue du Nord 59, au rez-de-chaussée. 1959

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie reçus pendant ces jours particulièrement douloureux, nous venons ici exprimer nos sincères remerciements à toutes les personnes amies et sociétés qui nous ont entourés de leur affection. Les familles affligées
Madame Alfred ZIMMERMANN et ses enfants, Monsieur et Madame Alfred ZIMMERMANN-KREBS, Madame et Monsieur René BAGLIANI-ZIMMERMANN 1988

Repose en paix
Madame et Monsieur Pierre Dubois-Nicolet et leur enfant, Monsieur et Madame Marcel Nicolet-Voirol et leur enfant, à Lugano, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Monsieur Virgile NICOLET
leur cher et regretté père, beau-père, grand-père et ami enlevé à leur affection aujourd'hui à 6 heures à l'âge de 76 ans, après une pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 12 Février 1935.
L'incinération, SANS SUITE, aura lieu Jeudi 14 crt. Culte à 14 h. 1/4. Départ de l'Hôpital à 14 h. 1/4.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: Rue du Temple-Allemand 111. 1999
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Gottfried Röthlisberger et son fils; Monsieur Reynold Röthlisberger, à New-York; ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,
Madame Rosina Röthlisberger née Leibungut
que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui lundi, à l'âge de 63 ans, après quelques heures de souffrances.
La Chaux-de-Fonds, le 11 février 1935.
L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu mercredi 13 crt., à 13 h. 30.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: rue du 1^{er} Mars 7. 1958
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix
Monsieur Alcide Weissmüller-Perrinajquet, à La Chaux-de-Fonds; Madame et Monsieur Georges Junod-Weissmüller et leurs enfants Jacqueline et Lucienne, à Paris; Madame et Monsieur Auguste Beuler-Weissmüller, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur Alcide Weissmüller, à Genève; ainsi que les familles Perrinajquet, Weissmüller, Amegroz, Gafner, Blanc et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de
Madame Alcide WEISSMÜLLER née Olga PERRINAJQUET
leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente que Dieu a reprise à la tendre affection des siens, à 20 h. 45, dans sa 60^e année.
La Chaux-de-Fonds, le 10 février 1935.
L'incinération, SANS SUITE, aura lieu le mercredi 13 crt., à 15 heures.
Culte au domicile mortuaire à 14 h. 15.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: rue de la Promenade 20.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1931

Repose en paix
Madame Bertha Grosclaude-Gerber; Monsieur et Madame Armand Grosclaude-Schmidt, à Bâle; Monsieur et Madame Adrien Grosclaude-García Delgado, à Logrono (Espagne); Monsieur et Madame Gustave Grosclaude-Währich, à Lisieux (Calvados) France; Monsieur Walther Grosclaude; Madame veuve Hortense Schlunegger-Grosclaude et ses enfants; Monsieur et Madame Philippe Nicolet-Grosclaude et leurs enfants, aux Gillyottes; Monsieur et Madame Charles Sandoz-Grosclaude et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Berthold Grosclaude-Benguerel et leurs enfants; Monsieur et Madame Georges Chopard-Grosclaude et leurs enfants; ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur bien aimé époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,
Monsieur Armand GROSCLAUDE
que Dieu a repris à Lui, lundi 11 février, à 23 heures, après une courte maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 12 février 1935. (Les Grandes-Crosettes 9).
L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu jeudi 14 février, à 13 h. 30.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1998

En cas de décès
adressez-vous à E. GUNTER,
Numa-Droz 6. Tél. jour et nuit 24.491
Articles mortuaires. Cercueils. Transport auto. Prix modéré.

REVUE DU JOUR

L'incident d'Abyssinie

La Chaux-de-Fonds le 12 février.

Il existe actuellement deux façons d'envisager l'avenir touchant les événements d'Abyssinie. La première qui suppose que l'Italie appliquera le précepte du maréchal Liautey au Maroc : montrer sa force pour être quitte de s'en servir. Et la seconde qui prévoit nettement la guerre, c'est-à-dire la volonté italienne d'établir sur l'Abyssinie le protectorat que réclamait l'autre jour un quotidien de Rome. Il est certain que si le gouvernement d'Addis-Abeba cède et donne satisfaction complète à l'Italie, M. Mussolini renoncera à une opération de guerre au surplus assez mal vue de l'Angleterre. Mais il paraît non moins certain que le général de Bono entrera en campagne si toute garantie n'est pas accordée et si les dommages subis ne sont pas réparés. Or il semble que le négus soit bien incapable de maintenir son autorité sur les tribus turbulentes qui se sont déjà rendues coupables de plusieurs agressions, en particulier celle qui coûta la vie à l'administrateur Bernard.

A Paris on ne manque pas de souligner que la supériorité d'armements italienne n'écarterait pas toutes difficultés d'intervention dans un pays aussi mal commode que l'Ethiopie. Et l'on ajoute que cette dernière ne manquerait pas en cas de conflit, étant membre de la S. d. N., d'appeler à Genève, ce qui entraînerait moult complications. A Londres, en revanche, on croit franchement à la guerre. Et l'on cite à l'appui de cette opinion le propos prêté à M. Mussolini : « Il est grand temps que les Etats européens renoncent à leur attitude de tolérance vis-à-vis du seul Etat africain qui soit encore autonome, et entraînent de régler le problème abyssinien. » Quant aux Abyssins eux-mêmes, tout en reconnaissant leurs torts, ils sont résolus à lutter jusqu'à la mort contre toute tentative d'asservissement ou de partage de protectorat. Et un mouvement xénophobe assez vil se serait déjà dessiné. Attendons le développement des événements.

Nous croyons personnellement que l'Italie hésitera à se lancer dans une aventure africaine au moment où elle a besoin d'avoir les mains libres en Europe. M. Mussolini avait déjà mobilisé — et même tiré — contre la Grèce ou lors des incidents d'Autriche. Cette fois-ci encore, il saura freiner à temps et recueillir d'utiles résultats.

Que répondra l'Allemagne ?

L'embarras du gouvernement du Reich est visible. Toutes les réceptions ont été décommandées. Les conversations politiques abondent. Et la Wilhelmstrasse est sur les dents. En effet, le personnel diplomatique incline à un acquiescement au Pacte aérien par crainte de s'aliéner définitivement l'Angleterre. Mais les milieux nationaux-socialistes sont hostiles à toute tentative d'arrangement tant que la « Gleichberichtigung » totale, c'est-à-dire la suppression des zones démilitarisées n'aura pas été obtenue. Pris entre les deux, Hitler hésite. Et il cherche comment il pourrait concilier les deux moyens qui tendent au même but : permettre à l'Allemagne de réarmer en toute tranquillité.

Résumé de nouvelles

— Une nouvelle crise vient d'être enregistrée à Londres : celle des épices. Trois maisons poivrières ont déposé leur bilan.

— Le froid est toujours extrême en Europe et s'accompagne d'une épidémie de grippe qui fait de nombreuses victimes.

— Au procès de Flemington, le défenseur Reilly a prononcé sa plaidoirie qui a pour leitmotiv : « Hauptmann n'était pas là » et « Lindbergh a été poignardé dans le dos par ses domestiques ». Dans l'ensemble, cette plaidoirie, tout en ne prouvant rien, pas plus d'ailleurs que le réquisitoire, paraît plus solide et vraisemblable que celui-ci. Hauptmann vient de regagner un point...

— Tokio va se mettre sur les rangs pour obtenir les Jeux Olympiques après Berlin.

— On trouve excessive la condamnation d'un an de prison infligée à l'insulteur de M. Flandin. P. B.

A l'Extérieur

Mort de Madeleine Fabre

PARIS, 12. — Mlle Madeleine Fabre, sociétaire de la Comédie-Française est morte ce matin, âgée de 22 ans, après une longue maladie. Elle avait été atteinte en novembre dernier d'encéphalite léthargique et depuis ce moment on ne conservait que peu d'espoir de la sauver. Tous ses camarades s'attendaient à ce qu'elle fit une brillante carrière.

Un avion de Genève capote

Le pilote est blessé

LYON, 12. — Un avion de grand tourisme, piloté par M. Gentil, qu'accompagnaient Mme Gentil et ses deux enfants, âgés de 10 et 8 ans, était parti de Genève pour Anvers.

Trompé par la neige qui tombait en rafales, l'avion fit fausse route et fut contraint d'atterrir à Grandin, dans le Rhône.

Le pilote effectua la manœuvre; mais à l'atterrissage, l'appareil capota et se retourna en heurtant un mur de soutènements.

Les voyageurs furent immédiatement secourus par les habitants du voisinage. Mme Gentil et ses enfants sont indemnes; mais le pilote, blessé à la tête, a été conduit à l'hôpital.

Le conflit d'Abyssinie. - La médiation de l'Angleterre

Un avion genevois capote près de Lyon

En Suisse : L'affaire Fonjallaz éclaircie

Le conflit d'Abyssinie

L'Angleterre se pose en médiatrice

LONDRES, 12. Au cours d'une entrevue qu'il a eue avec l'empereur d'Abyssinie, Sir Sydney Barton, ministre d'Angleterre à Addis-Abeba, a insisté auprès du souverain pour que des négociations italo-éthiopiennes s'ouvrent le plus rapidement possible sur les bases qui ont été fixées à Genève.

On déclare lundi soir, dans les milieux officiels anglais, n'avoir pas confirmation des nouvelles annonçant l'envoi d'un ultimatum par l'Italie à l'Abyssinie.

L'Angleterre continue d'ailleurs à agir en médiatrice, tant à Rome qu'à Addis-Abeba, évitant les deux gouvernements à activer leurs négociations directes dans l'espoir de voir aboutir une délimitation précise des frontières italo-éthiopiennes qui rendraient plus aisé le règlement des autres questions pendantes.

Inquiétude à Genève

Lundi soir, la Société des nations n'avait reçu aucune information directe soit de Rome, soit d'Addis-Abeba au sujet des nouveaux incidents survenus à la frontière abyssine.

Le fait que le gouvernement italien a été amené à mobiliser deux divisions a créé à Genève une certaine inquiétude.

Les milieux italiens déclarent par contre qu'il s'agit ici exclusivement d'une mesure de précaution et qu'aucune opération n'est prévue pour l'instant.

On se rappelle du reste que sur la demande du gouvernement d'Addis-Abeba, la S. d. N. a été saisie au courant du mois de janvier des premiers incidents de frontière et les représentants des deux gouvernements s'étaient déclarés prêts à régler l'affaire par des négociations directes.

Il est très probable que la France et la Grande-Bretagne insisteront à Rome et à Addis-Abeba pour que ces négociations directes s'ouvrent le plus rapidement possible sur les bases qui ont été fixées à Genève et que, des deux côtés toutes les mesures soient prises pour éviter une aggravation de la situation.

Le procès Hauptmann

L'atorney réclame un verdict de culpabilité

FLEMINGTON, 12. — A l'ouverture de l'audience de lundi matin du procès Hauptmann, l'accusé paraît fatigué et préoccupé. L'atorney général, M. Wilentz, a prêté un verdict de culpabilité, car il estime avoir fourni des preuves écrasantes.

Un des accusateurs publics, M. Anthony Hauck, environné de plus de 400 pièces à conviction, procéda à un résumé d'une partie des débats : Il tend à démontrer qu'Hauptmann est à la fois le ravisseur et le meurtrier de l'enfant de Lindbergh et l'encaisseur de la rançon de 50.000 dollars. Il insiste sur les témoignages des experts en écriture et de l'industrie du bois qui, selon lui, prouvent amplement la culpabilité d'Hauptmann. Il dénonce avec véhémence Hauptmann et adjure les jurés de faire leur devoir.

Me Reilly a la parole. — Il a défendu plus de 2000 assassins

Puis, le président donne la parole au défenseur, Me Reilly, le célèbre avocat criminel, qui

a défendu plus de 2.000 assassins et qui a gagné presque toutes ses causes.

Le défenseur d'Hauptmann, Me Reilly, un homme puissant qui possède un admirable talent oratoire, va faire la plus importante plaidoirie de sa carrière. Il va s'attacher à détruire pièce par pièce les arguments de l'accusation. « Hauptmann n'était pas là » va revenir souvent comme un leitmotiv après chaque explication tendant à prouver l'in vraisemblance des versions de l'accusation.

La machination du meurtre

Au sujet de l'enlèvement et du meurtre, Me Reilly va proclamer hautement que toute la machination fut ourdie dans la maison du crime. « Le colonel Lindbergh a été poignardé dans le dos par ses domestiques » car, dit-il, le coup ne pouvait pas être exécuté sans l'aide de quelqu'un de la maison. Me Reilly rappelle les faits avec une rare précision et notamment les attitudes étranges des domestiques de la maison : absence exceptionnelle du maître d'hôtel ce soir-là, silence d'un fox-terrier particulièrement vigilant, négligence de la nurse qui n'alla pas voir le bébé souffrant entre 20 heures et 22 heures. Il rappelle également le mystérieux coup de téléphone du marin suédois Red Johnson, vers 23 heures. Le bébé, continue Me Reilly, connaissait la personne qui l'enleva, car il n'a poussé aucun cri. On ne peut pas admettre que la première note relative à la rançon, si elle fut laissée par les ravisseurs sur le rebord de la fenêtre, y soit restée toute la nuit sans être balayée par la tempête qui soufflait. Le défenseur relève que dans l'acte d'accusation, le procureur dit que le bébé décéda peut-être plusieurs jours après l'enlèvement des suites d'une fracture du crâne alors que l'accusation prétend maintenant que le bébé fut tué sous la fenêtre.

L'accusation est montée de toutes pièces

Me Reilly passe aux témoignages des experts en écriture et en bois et s'indigne que l'on puisse envoyer un homme à la chaise électrique sur de tels témoignages qui ne sont que de pures suppositions émanant d'experts qui ont déjà commis des erreurs. Me Reilly affirme que l'accusation est montée de toutes pièces par la police. Au sujet du fameux docteur Cordon, Me Reilly donne des précisions impressionnantes et tendant à prouver qu'il appartenait à la bande qui a volé l'enfant.

Quant à l'argent de la rançon, le défenseur sort un argument de réserve important. Selon l'accusation, après le paiement de la rançon, Hauptmann a commencé à jouer à la bourse. Or, à aucun moment des établissements n'ont passé des billets de la rançon.

Dans l'ensemble, cette plaidoirie, tout en ne prouvant rien, pas plus d'ailleurs que le réquisitoire, paraît plus solide et vraisemblable que celui-ci.

L'insulteur de M. Flandin condamné à un an de prison

PARIS, 12. — M. Alain de la Rochefordière, qui était inculpé d'outrages à magistrat, en raison des mots qu'il proféra à l'adresse de M. Flandin, le 6 février, au moment où le président du Conseil pénétrait dans la cathédrale, a été condamné hier après-midi à un an de prison, sans sursis.

Courses de patrouilles de ski de la 2^{me} Division

Cette importante manifestation sportive s'est déroulée le dimanche 10 février, à La Chaux-de-Fonds. Elle était organisée de façon exemplaire par la Société des Sous-officiers.

Notre cliché montre la patrouille fribourgeoise course de 27 km.

Bat J. Mont. 16. De gauche à droite : Chef, Lt. Macheret, 1-16, Hérisau ; Cpl. Vanque A., 1-16, Fribourg ; App. Dubois P., E. M. 16, Ste-Croix ; Herm Dubois, J. III-16, Berne, qui sortit vainqueur toutes catégories en effectuant la course en 2 h. 36 m. 9-10.

En Suisse

Les élections tessinoises furent une défaite pour les extrémistes

BELLINZONE, 12. — Tous les journaux tessinois commentent longuement le résultat des élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil. Après avoir analysé minutieusement les voix obtenues, les organes des principaux partis sont unanimes à souligner la défaite des nouveaux partis, surtout des fascistes et des communistes. Sur environ 35.000 votants, les premiers ont obtenu 516 voix et les seconds 207.

Le « Popolo et Liberta », organe conservateur, proclame en sous-titre la déroutée des fascistes et de la ligue nationale.

Le Conseil fédéral et l'affaire Fonjallaz

BERNE, 12. — A la séance tenue mardi par le Conseil fédéral M. Minger, chef du Département militaire a donné connaissance du résultat de l'administration des preuves par la justice militaire, dans l'affaire dite Fonjallaz. Le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats de l'enquête menée par le lieutenant colonel Petitmermet, juge d'instruction extraordinaire, et a pris note que le dossier de l'affaire a été transmis au Ministère public de la Confédération, avec charge d'établir si des délits ont été commis à bord de la législation pénale militaire.

Une initiative qui aboutit

GENEVE, 12. — L'initiative lancée par l'Union nationale, pour la réduction du nombre des conseillers d'Etat de 7 à 5 et des députés au Grand Conseil de 100 à 50, ainsi que pour la limitation du budget, a abouti 2762 signatures ont été déposées en chancellerie (il en fallait 2500).

Une fabrique de meubles détruite par le feu

Plusieurs centaines de mille francs de dégâts

BIGLEN, 12. — Un incendie a détruit la nuit dernière à Biglen, une partie de la fabrique de meubles métalliques « Bigler ». Quand les pompiers furent alarmés vers une heure du matin, le bâtiment était déjà en flammes. L'ancienne fabrique et une grande partie du nouveau bâtiment construit il y a environ deux ans, ont été réduits en cendres. La fabrique occupait une centaine d'ouvriers. Elle devra suspendre temporairement son exploitation. Les dégâts sont évalués à plusieurs centaines de mille francs. Les causes du sinistre ne sont pas connues.

Chronique jurassienne

A Saignelégier. — Le S.-C. dans la détresse.

(Corr.). — Une délégation de MM. Bouchat, député, Huelin, maire et Ambühl, chef d'exploitation, s'est rendue à Berne, auprès de M. Bösiger, directeur des Travaux publics, pour quémander une aide en faveur de notre chemin de fer dans la détresse. La requête sera examinée avec bienveillance.

Aux Bois. — Accident de ski.

(Corr.). — Dimanche, M. R. Miserez de Saignelégier, est tombé si malheureusement en skiant qu'il s'est luxé une épaule ; en outre, en se cassant, la pointe d'un ski l'a blessé au front. Espérons que l'accident n'aura pas d'autres suites.

Chronique neuchâteloise

Les Ponts-de-Martel. — Une jambe cassée.

(Corr.). — Dimanche soir, aux environs de 18 heures, M. Hermann Feuz, conseiller communal, qui rentrait d'une partie de ski, s'est cassé une jambe. Cet accident, qui est arrivé au-dessus du village, au lieu dit « Le casino », n'est pas, chose curieuse, la conséquence d'une chute, mais de l'entrecroisement de ses skis.

Nous formons nos meilleurs voeux pour un prompt et complet rétablissement.

La Chaux-de-Fonds

Le froid.

Cette nuit un froid intense a sévit sur tout le pays et le bulletin des C. F. F. signale — 18 degrés chez nous à 7 heures du matin. Zermatt accusait 22 degrés au-dessous de zéro. Le froid le plus vil est celui constaté la nuit dernière dans la vallée des Ponts, où le thermomètre marquait — 27°.

Le temps qu'il fera

Le temps probable pour mercredi 13 février : D'abord beau. Faible bise, puis brouillards matinaux en plaine. Nuageux.

Bulletin touristique

Etat général de nos routes, à 5 h. du matin

Mardi 12 février

Vue des Alpes et Cibourg praticables. Chaînes recommandées.

S. A. C. Peter et Co. « automobiles » La Chaux-de-Fonds Tél. 22.633

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds